à Monsieur le Dr. Desnos
de la part de son dévoué confrère

Extrait du Compte rendu des travaux de la Société du Berry (1863-1864).

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

JEAN MÉRY

ANATOMISTE; MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES;

CHIRURGIEN DE MARIE-THÉRÈSE, REINE DE FRANCE (ÉPOUSE DE LOUIS XIV);
CHIRURGIEN MAJOR DES INVALIDES;
PREMIER CHIRURGIEN DE L'HÔTEL-DIEU DE PARIS, ETC.:

Né à VATAN (Indre) en 1645,
mort à Paris en 1722.

PAR LE Dr J.-CH. HERPIN,
(DE METZ),
Ancien représentant du canton de VATAN au Conseil général du département de l'Indre.



PARIS
Chez J.-B. BAILLIÈRE et Fils, Libraires,
RUE HAUTEFEUILLE, 19.
1864

Extrait du Compte rendu des travaux de la Société du Berry (1863-1864).

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

JEAN MÉRY

ANATOMISTE; MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES;

CHIRURGIEN DE MARIE-THÉRÈSE, REINE DE FRANCE (ÉPOUSE DE LOUIS XIV);
CHIRURGIEN MAJOR DES INVALIDES;
PREMIER CHIRURGIEN DE L'HÔTEL-DIEU DE PARIS, ETC.;

Né à VATAN (Indre) en 1645,
mort à Paris en 1722.

PAR LE Dr J.-CH. HERPIN,
(DE METZ),
Ancien représentant du canton de VATAN au Conseil général du département de l'Indre.



PARIS
Chez J.-B. BAILLIÈRE et Fils, Libraires,
RUE HAUTEFEUILLE, 19.
1864

NOTICE HISTORIQUE

SUR

JEAN MÉRY

Jean Méry, « *l'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie* (1) », est né à Vatan, en Berry (Indre), le 6 janvier 1645. Il était fils de Jean Méry, maître en chirurgie à Vatan, et de Jeanne Moret (2).

Méry commença ses études classiques à Vatan ; mais, soit par la faute de ses maîtres, soit par suite du peu de dispositions ou d'inclination de l'élève pour ces sortes d'études, il s'en dégoûta bientôt et ne dépassa pas la classe de quatrième. Il s'attacha de préférence à la profession de son père, auquel il servait d'aide.

A l'âge de dix-huit ans, Méry vint à Paris et fut admis à l'Hôtel-Dieu pour y apprendre la chirurgie.

---

(1) VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.

(2) Fontenelle et les autres biographes disent Jeanne Mores ; mais les actes de naissance et de mariage de J. Méry donnent à sa mère le nom de Moret.

L'un de ses frères, Étienne Méry, prêtre, bachelier en théologie, fut chanoine de l'église de Vatan.

A cette époque il n'y avait pas encore d'amphithéâtres d'anatomie où les élèves pussent étudier la structure du corps humain, et s'exercer à pratiquer sur le cadavre les opérations chirurgicales qu'ils auront par la suite à faire sur le vivant.

« La police, dit Fontenelle, restreint extrêmement la permission » de disséquer les morts. Quand on n'est pas du nombre de ceux » auxquels elle l'accorde, on ne fait guère de progrès ; on est ré» duit à frauder les lois, à ne s'instruire que par artifice, par » surprise, à force de larcins, toujours un peu dangereux. »

Ainsi, Littre, anatomiste contemporain et collègue de Méry, avait cru pouvoir travailler en sûreté avec la permission de M. le grand-prieur de Vendôme. « Mais il se vit enlever par un offi« cier subalterne avec qui il n'avait pas songé à prendre ses me« sures, un trésor qu'il tenait caché avec soin : un cadavre. Cet « enlèvement se fit avec une pompe insultante.

» Il essuya encore, en vertu d'une ordonnance de M. le lieute» nant de police, un second affront, si c'en était un ; du moins, » une seconde perte aussi douloureuse. »

Pour étudier l'anatomie, Méry en était réduit à dérober un mort quand il le pouvait. « Il l'emportait dans son lit, et passait » la nuit à le disséquer en grand secret. »

Nous ne savons rien de la vie et des travaux de Méry jusqu'à l'année 1681.

C'est à dater de cette époque que sa réputation commence à percer.

Le docteur Lami, qui publiait une seconde édition de son *Traité de l'âme sensitive*, pria Méry de lui donner pour cet ouvrage une description de *l'oreille de l'homme*. Méry consigna dans ce travail des observations nouvelles et importantes qui furent justement appréciées et attirèrent sur lui l'attention des savants.

La modestie dont Méry fit preuve en cette circonstance rehaussa encore l'intérêt qu'inspirait notre laborieux anatomiste. « Dans » une lettre préliminaire adressée au docteur Lami, Méry recon» naît qu'il n'est *qu'un simple chirurgien de l'Hôtel-Dieu*, et par là » il insinue qu'il est bien hardi de décrire une partie aussi délicate » que l'oreille et aussi inconnue aux plus habiles anatomistes.... » qu'on ne le croira pas en droit de faire des découvertes.... mais » qu'il s'engage à convaincre tout incrédule les pièces à la main. »

En 1681, Méry fut nommé chirurgien de la reine de France Marie-Thérèse, très-probablement à la recommandation de Fagon,

qui était alors son premier médecin. En 1683, après la mort de la reine, Méry fut nommé par Louvois chirurgien-major de l'hôtel des Invalides (1).

C'était un des postes les plus importants ; car Louis XIV, qui voulait donner à cet établissement naissant un cachet de distinction et de grandeur qui ne permît pas de le confondre avec les hospices et les maisons de charité, avait accordé au premier médecin et au premier chirurgien de l'hôtel royal des Invalides les mêmes prérogatives qu'à son propre médecin.

En 1684, la reine de Portugal étant tombée dangereusement malade, le roi fit demander à Louis XIV un des chirurgiens français les plus capables pour lui porter secours.

Louvois envoya immédiatement Méry en poste. Mais lorsque celui-ci arriva à Lisbonne, la reine venait de mourir. Toutefois, Méry fut contraint de rester quelque temps dans cette capitale, par l'affluence des malades qui venaient le consulter.

On lui fit les offres les plus avantageuses pour le retenir en Portugal ; on en fit autant en Espagne, mais rien ne put le décider à quitter sa patrie.

A son retour, il fut nommé membre de l'Académie des sciences (le 19 avril 1684), sur la présentation de Louvois.

A partir de cette époque, Méry ne vécut plus que pour la science. C'est dans le recueil des *Mémoires de l'Académie* qu'il faut désormais aller chercher les éléments de sa biographie ; son histoire se confond avec celle de ce corps savant dont il fut l'un des membres les plus assidus, les plus laborieux et les plus distingués.

Il assiste à toutes les séances pendant trente-six ans, c'est-à-dire tant que ses forces le lui permettent. A la plupart de ces réunions, il lit un mémoire ou bien il fait une communication relative à quelque sujet d'anatomie ou de chirurgie. Il choisit pour élèves de jeunes médecins encore inconnus auxquels il ouvre un avenir glorieux : Rohault, Helvétius, Winslow, etc.

Lorsqu'on examine les procès-verbaux des séances de l'Académie, on est saisi d'étonnement et d'admiration en voyant le nombre prodigieux des travaux de Méry. La mort seule a pu arrêter

---

(1) Un édit royal du mois d'avril 1674 portait que le chirurgien principal, qui servirait dans ledit hôtel, acquerrait et gagnerait sa maîtrise, en la ville et faubourgs de Paris, après avoir servi et travaillé dans ledit hôtel durant le temps et espace de six années consécutives, et jouirait des mêmes privilèges que les autres maîtres.

ce labeur colossal, cette ardente passion qui ne s'est pas démentie un seul jour pendant trente-six ans.

Nous donnerons plus loin les titres et une courte analyse de ces travaux, que nous avons recherchés et recueillis dans les trente-six énormes volumes in-folio, manuscrits, qui contiennent les procès-verbaux des séances et les actes de l'Académie des sciences pour cette époque. (Voyez page 21 et suiv.)

« M. Duverney, dit Fontenelle, fut assez longtemps le seul » anatomiste de l'Académie, et ce ne fut qu'en 1684 qu'on lui » joignit M. Méry. Ils n'avaient rien de commun qu'une extrême » passion pour la même science, et beaucoup de capacité ; du » reste, presque entièrement opposés, surtout à l'égard des ta- » lents extérieurs. Si l'on pouvait quelquefois craindre que, par » le don de la parole, M. Duverney n'eût la facilité de tourner » les faits selon ses idées, on était sûr que M. Méry ne pouvait » que se renfermer dans une sévère exactitude des faits, et que » l'un eût tenu en respect l'éloquence de l'autre.

» On remarqua que M. Duverney prit un nouveau feu par cette » espèce de rivalité. »

Méry, par son amour pour la science, eut plus d'une fois de sérieuses difficultés à surmonter, et même à lutter contre les préjugés de son époque et les ordonnances les plus sévères. Nous l'avons vu précédemment dérober des cadavres et les emporter dans son lit pour les étudier et disséquer pendant la nuit. Il n'était alors que simple élève. Devenu chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et membre de l'Académie, il tint assez peu de compte des obstacles que lui opposèrent à cet égard certaines susceptibilités administratives ou religieuses.

Appelé pour donner ses soins au général d'un couvent, il avait reconnu qu'il était atteint d'une hernie de la vessie. C'était la première fois que Méry rencontrait cette lésion, qui n'avait pas encore été décrite. Aussi voulait-il compléter son observation par l'examen anatomique de la lésion après la mort du malade, qui ne pouvait pas vivre longtemps dans un tel état ; mais les ordonnances défendaient très-sévèrement de faire l'autopsie des moines.

Méry fit cependant bon marché de ce privilége monastique.

Voici comment lui-même rapporte le fait (1) :

---

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1713, p. 112.

« Je priai, dit-il, le frère infirmier de me permettre d'examiner » cette descente de vessie après la mort de ce religieux, quoiqu'il » ne soit point permis de faire l'ouverture du cadavre d'aucun » moine, encore moins celui d'un général. Cependant il me pro- » mit de me faire avertir de sa mort aussitôt qu'il serait décédé; » ce qu'il fit peu de temps après. »

Dans une autre circonstance, il ne fut pas moins heureux.

« M. Genti, prêtre d'une grande vertu, devenu aveugle sur la » fin de sa vie, m'a légué par testament, dit-il, ses deux yeux » pour en découvrir les défauts et en faire part au public, afin » qu'il puisse en tirer quelque utilité. Je les ai examinés et fait » voir à l'Académie (1). »

En 1684, Louis XIV et sa cour allèrent habiter Chambord. Le roi demanda à son médecin Fagon un chirurgien qu'il pût mettre auprès du duc de Bourgogne, son petit-fils, encore enfant.

Fagon fit choix de Méry.

« On ne peut pas mettre en doute, dit Fontenelle, que Méry » s'acquittât de cet emploi avec toute l'application et tout le zèle » possible, mais il se trouvait encore plus étranger à la cour de » Chambord qu'il ne l'avait été en Portugal et en Espagne. Il re- » vint aussitôt qu'il le put, respirer son véritable air natal, celui » des Invalides et de l'Académie. »

Méry était âgé de quarante-quatre ans lorsqu'il épousa (1689) Mlle Catherine Geneviève Carrère, fille de François Carrère, premier chirurgien de Madame, femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Le contrat de mariage, dont la minute existe chez Me Aclocque, notaire à Paris, est revêtu des signatures du duc d'Orléans, des princes et princesses de sa famille, et de personnages importants de l'époque.

De ce mariage sont issus six enfants, dont l'un, Jean-Etienne Méry, fut vicaire de la paroisse Saint-Christophe en la Cité; un autre, François Méry, fut reçu docteur en 1726 et mourut en 1760 (2); et un troisième, nommé Antoine-Augustin.

---

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1713, p. 122.

(2) Voici ce que dit à ce sujet le *Dictionnaire historique de la médecine*, d'Éloy : « François Méry, fils de J. Méry, naquit à Paris. Il fut reçu docteur en médecine à l'université de Paris en 1726. Moins occupé de chicanes littéraires que son

En 1692, Méry fut chargé par la cour de France d'une mission secrète en Angleterre. On en ignore absolument le sujet, Méry ayant toujours gardé ce secret de la manière la plus absolue, même à l'égard de sa femme, de ses enfants et de ses plus intimes amis.

On a fait diverses conjectures sur ce voyage ; plusieurs biographes (*Biographie Didot*, etc.) ont voulu le rattacher à l'histoire mystérieuse du Masque de fer; mais nous avons lieu de penser que l'objet de cette mission était tout autre. Nous y reviendrons plus loin.

« En 1700, le premier président de Harlay nomma Méry pre-
» mier chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Ce grand magistrat l'honorait
» d'une affection particulière. Peut-être l'aimait-il d'autant plus
» qu'il fallait de la pénétration pour sentir tout ce qu'il valait. »
(Fontenelle.)

Méry n'accepta cette place que quand il fut bien sûr qu'elle n'était pas incompatible avec celle de l'Académie : « Les deux ensemble remplissaient toute son ambition. »

Dès son entrée en fonctions, il voulut rendre un service éminent aux jeunes élèves en chirurgie : Méry se rappelait toutes les difficultés qu'il avait eu à vaincre au début de ses études et il voulait les épargner à ses élèves. Il obtint de M. de Harlay la construction d'un amphithéâtre où il ferait des leçons d'anatomie et d'opérations.

Jusqu'alors, en effet, les jeunes chirurgiens prenaient des leçons au gré du hasard qui leur mettait sous les yeux tantôt une opération, tantôt une autre. En créant un enseignement spécial et régulier, Méry a contribué pour une large part aux progrès de la chirurgie.

Son zèle et son désintéressement dans cette circonstance sont dignes des plus grands éloges.

« S'il eût pris, dit Fontenelle, cette occasion de demander des
» appointements plus forts, s'il ne l'eût fait naître que dans
» cette vue, on ne l'eût pas blâmé d'accorder son intérêt avec
» celui du public ; mais M. Méry ne songea dans son nouvel éta-

---

père, il coula tranquillement ses jours. Il mourut le 5 novembre 1760, et ne laissa d'autres écrits que des dissertations soutenues dans les écoles et une oraison qu'il y prononça en 1744, et qui a pour titre : *Oratio quid sit medicina docentur philiatri.*

» La bibliothèque française du P. Lelong fait mention d'un ouvrage de François Méry : *An sana sit aqua sequana*, 1744. »

» blissement qu'à l'utilité publique, et il se tint heureux qu'on lui » eût accordé un surcroît considérable d'assujettissement et de » travail. »

Si nous possédons des documents assez nombreux sur les travaux scientifiques de Méry, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de sa vie intime.

« Mais, dit Fontenelle, c'est sa faute; après qu'il avait rempli » dans la dernière exactitude ses fonctions nécessaires, il se renfermait dans son cabinet; il étudiait non pas tant les livres que » la nature même ; il n'avait de commerce qu'avec les morts, et » cela dans un sens beaucoup plus étroit qu'on ne le dit d'ordinaire des savants. »

« Il s'instruisait donc infiniment; mais personne n'en eût rien » su, si les opérations qu'il faisait n'eussent trahi le secret de » son habileté.

» Tout était enseveli dans un profond silence, et il est presque » étonnant que M. Méry ait été connu. Il n'a rien mis du sien » dans sa réputation que son mérite, et communément il s'en faut » beaucoup que ce ne soit assez.

» Des étrangers qui souhaitaient passionnément qu'il leur fît » des cours d'anatomie, n'ont pu le tenter par les promesses les » plus magnifiques et les plus sûres. Il ne voulait point d'une » augmentation de fortune qui lui eût coûté un temps destiné » à de nouveaux progrès dans sa science. Mais ce même temps » qu'il estimait plus que la richesse, il ne l'épargnait pas à ses » devoirs.... »

» Méry fut l'anatomiste le plus laborieux de son siècle (1). »

Son cabinet d'anatomie, auquel il avait travaillé pendant une grande partie de sa vie, contenait un nombre prodigieux de dissections faites de sa main avec une patience étonnante. On y comptait jusqu'à quatre-vingts pièces importantes.

« Celle où sont les nerfs, conduits depuis leur origine jusqu'à » leurs extrémités, dit Fontenelle, a dû lui coûter des trois ou » quatre mois de travail. Une adresse singulière et une persévérance infatigable ont été nécessaires pour finir ces ouvrages : » aussi était-ce là ce qui l'enlevait à tout. »

Nous trouvons dans un ouvrage anglais de *Martin Lister*, publié

---

(1) Portal, *Histoire de l'anatomie*.

à Londres en 1698, des détails fort curieux sur le cabinet de Méry, qu'il visita lors d'un voyage qu'il fit à Paris (1).

« J'ai vu, dit-il, dans sa maison rue Princesse (2), M. Méry,
» anatomiste laborieux et d'une grande exactitude. C'est un
» homme d'un caractère ouvert et d'une nature communica-
» tive (3). Son cabinet se compose de deux pièces où se trou-
» vent une grande variété de squelettes et des préparations très-
» complètes du système nerveux. Sur l'une d'elles il me montra
» une erreur de Willis, d'où il conclut que ce dernier n'avait pas
» l'habitude de disséquer par lui-même. »

L'auteur rapporte longuement les conversations qu'il eut à plusieurs reprises avec Méry, sur divers sujets importants d'anatomie, et il se loue beaucoup de la bienveillance avec laquelle le savant français lui a donné des explications et montré les diverses préparations que renfermait son cabinet.

Pour ses contemporains, Méry avait la réputation d'un observateur exact et profond.

« Son génie, dit Fontenelle, était d'apporter une extrême exac-
» titude à l'observation, et de se bien pénétrer de la simple
» vérité des choses.

» On n'avait pas à craindre que ce qu'il faisait voir aux autres,
» il le leur déguisât, ou l'embellît par ses discours; à peine se
» pouvait-il résoudre à l'expliquer : il fallait presque que les pièces
» de son cabinet parlassent pour lui. »

Du reste, Méry s'est peint lui-même par ces paroles rapportées par Fontenelle :

« Nous autres anatomistes, me disait-il un jour, nous sommes
» comme les crocheteurs de Paris qui en connaissent toutes les rues
» jusqu'aux plus petites et aux plus écartées, mais qui ne savent
» pas ce qui se passe dans les maisons. »

Peu disposé à prendre facilement les opinions dominantes, Méry ne l'était pas davantage à quitter les siennes.

---

(1) C'est notre honorable confrère, M. le docteur Chéreau, dont tout le monde connaît l'immense érudition, qui nous a indiqué ce curieux passage du livre de *Martin Lister*.

(2) La rue Princesse existe encore aujourd'hui, à peu de choses près, comme elle était du temps où Méry l'habitait. Cette rue est située près du marché Saint-Germain, et aboutit à la rue du Four.

(3) «I saw M. Méry, a most painful and accurate anatomist and free and communicative person...» MARTIN LISTER. *A Journey to Paris.*

Il les défendait énergiquement, quelquefois même très-âprement.

Ainsi, en parlant de l'un de ses contradicteurs (de la Hire), Méry s'exprime ainsi (voyez les *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1710) :

« Ne donne-t-il pas lieu de penser qu'ayant bien senti la force
» de mes raisons, il a mieux aimé, pour ne pas paraître céder à
» leur évidence, les éluder par une supposition imaginaire que
» d'y répondre? Ne pourrait-on pas aussi attribuer cette variété au
» plaisir de combattre ce que j'ai voulu établir? »

Et plus loin :

« Qui eût pu penser qu'un si habile homme pût tomber dans un
» paralogisme si évident, si on ne savait que les plus grands
» esprits ne sont pas incapables d'inadvertance. »

C'est à propos de cette manière hardie de discuter que l'historien de l'Académie disait :

« L'amour de la vérité même, s'il est un peu vif, passera les
» bornes de ce que demande précisément l'intérêt de la vérité. »

« Le témoignage qu'il se rendait de la grande sûreté de ses
» observations et du peu de précipitation de ses conséquences,
» l'affermissait dans ce qu'il avait une fois pensé déterminément (1).
» La vie retirée y contribuait encore. Les idées qu'on y prend sont
» plus roides et plus inflexibles, faute d'être traversées, pliées par
» celles des autres, entretenues dans une certaine souplesse. On
» s'accoutume trop dans la solitude à ne penser que comme soi.
» Cette même retraite lui faisait ignorer aussi des ménagements
» d'expression nécessaires dans la dispute. Il ne donnait pas à
» entendre qu'un fait rapporté était faux, qu'un sentiment était
» absurde, il le disait; mais cet excès de naïveté et de sincérité ne
» blessait pas tant dans l'intérieur de l'Académie. » (Fontenelle.)

Cependant les collègues de Méry s'irritèrent un jour de sa franchise probablement poussée trop loin.

Nous lisons dans les procès-verbaux de l'Académie .

« 18 février 1719. — M. Méry a commencé à lire un écrit sur

---

(1) Cependant il est arrivé plus d'une fois à Méry de venir déclarer à l'Académie, en présence de ses rivaux et de ses adversaires, qu'il s'était trompé ; il le dit hardiment, il se rétracte avec une franchise et une loyauté qui font honneur à son caractère.

Voyez plus loin l'article relatif aux travaux de Méry à l'Académie des sciences, années 1701 et 1707.

» la ponction de la vessie; mais comme il attaquait quelques per-
» sonnes de la compagnie *en termes trop forts*, on a jugé qu'il le
» ferait voir par MM. Geoffroy et de Jussieu avant que d'en con-
» tinuer la lecture. »

A partir de ce jour, Méry, dont les forces, du reste, commençaient à faiblir, ne vint plus à l'Académie. Il envoya néanmoins encore plusieurs mémoires qui furent lus par Varignon, son ami.

Malgré une constitution très-ferme et une vie toujours très-réglée d'un bout à l'autre, Méry se sentit presque tout d'un coup abandonné de ses jambes vers l'âge de soixante-quinze ans, sans avoir nulle autre incommodité. Il fut réduit à se renfermer absolument chez lui.

« Tous ceux de l'Académie qui pouvaient se plaindre de quel-
» ques-unes de ces sincérités dont nous avons parlé, allèrent le
» voir pour le rassurer sur l'inquiétude où il eût pu être à leur
» égard, et renouveler une amitié qui, à proprement parler, n'avait
» pas été interrompue. Il fut sensiblement touché de ces avances
» qu'il n'attendait peut-être pas et de ces sentiments qu'il méritait
» plus qu'il ne se les était attirés, et il ne pouvait se lasser d'en
» marquer sa joie à M. Varignon, son fidèle ami et de tous les
» temps. » (Fontenelle).

Mais les infirmités n'empêchèrent pas Méry d'exercer en faveur des indigents les devoirs de sa profession.

« Ingravescente tandem ætate, nihilominus sedulus academias,
» non modo vices implevit, sed pauperum etiam infirmorum vale-
» tudinarii sui debitas indesinenter implere curas ad obitum usque
» non cessavit. (1) »

» Il s'affaiblissait toujours, quoiqu'en conservant un esprit sain; enfin il mourut le 3 novembre 1722 (2).

« M. Méry, dit Fontenelle, eut toute sa vie beaucoup de religion
» et des mœurs telles que la religion les demande.

» Nous avons dit de Cassini que les cieux lui racontaient la
» gloire de leur créateur. Les animaux la racontaient aussi à Méry.
» L'astronomie, l'anatomie sont en effet les deux sciences où sont

---

(1) Quesnay. *Histoire des progrès de la chirurgie en France.* Paris, 1744.

(2) Méry fut remplacé à l'Hôtel-Dieu par Thibault et à l'Académie des sciences par Winslow, qui fut nommé pensionnaire au mois de février 1722, Méry ayant demandé une place de vétéran, à cause de son âge et de ses infirmités.

» le plus sensiblement marqués les caractères du souverain Être.
» L'une annonce son immensité par celle des espaces célestes;
» l'autre, son intelligence par la mécanique des animaux. On peut
» même dire que l'anatomie a quelque avantage. L'intelligence
» prouve plus que l'immensité. »

L'Hôtel-Dieu de Paris possède un beau portrait de Méry, peint à coup sûr par un artiste de talent; mais cette toile est dans un assez mauvais état de conservation : elle est ternie et détériorée par la vétusté.

Sur ce tableau Méry paraît âgé de soixante et quelques années.

Sa figure est ronde et encadrée dans de longs cheveux blancs fortement bouclés.

Malgré ses cheveux blancs, il est encore plein de force et de vigueur.

Le front est large et découvert; les yeux sont petits; le regard perçant, scrutateur et sévère; mais quoiqu'il n'exprime pas la bienveillance, il n'est pas dur. Il semble plutôt obstinément fixé sur un détail qu'il veut saisir. C'est celui d'un homme qui médite, non pas sur une idée, mais sur un fait qu'il observe ou qui se passe actuellement devant lui.

L'ensemble de la physionomie est remarquable. Les traits, fortement accentués, trahissent la ténacité de la pensée qui en a creusé les plis. L'énergie de l'homme se révèle dans la hardiesse et la roideur de l'attitude.

Quelques détails sont remarquables; telles sont la parfaite exécution des mains, la noblesse et l'harmonie de la pose.

Nous n'osons pas affirmer que ce portrait soit dû au pinceau de Rigaud; cependant, il réunit quelques-uns des caractères de ce célèbre portraitiste, qui, d'ailleurs, était contemporain de notre chirurgien. Des connaisseurs habiles l'attribuent à *Drouet* père.

Il y a dans le journal complémentaire du *Dictionnaire des sciences médicales* (tome XXV, année 1826) un portrait gravé de Méry. Cette gravure, quoique bien exécutée, ressemble peu au portrait qui est conservé à l'Hôtel-Dieu de Paris (1).

---

(1) L'administration de l'Hôtel-Dieu a bien voulu nous autoriser de la manière la plus gracieuse à faire prendre une copie photographique de ce tableau; malgré les difficultés sérieuses que présentait ce travail, il a été exécuté avec un succès remarquable par M. *Léon Marais*, photographe aussi habile que modeste.

C'est d'après cette photographie qu'a été fait le portrait lithographié de Méry qui accompagne cette notice.

TRAVAUX DE MÉRY.

Méry a laissé des travaux importants en anatomie comparée, en anatomie humaine, en physiologie et en chirurgie.

Anatomie comparée. — Par ses recherches sur les divers organes du lion, de l'ours, du loup, du singe, du porc-épic, de l'aigle, du pélican, du pic-vert, etc., Méry a ouvert la voie à nos grands naturalistes, Buffon, Daubenton, Cuvier, etc., qui ont mis à profit les travaux de notre anatomiste sur l'histoire naturelle.

Son mémoire *Sur la moule d'étang*, inséré dans l'*Histoire de l'Académie des sciences pour l'année 1710*, est très-intéressant; il décèle des connaissances de l'ordre le plus élevé en anatomie, et une grande habileté dans l'art de faire les préparations. « Qui croirait, dit Fontenelle, qu'il y a un animal qui » ne reçoit sa nourriture et ne respire que par l'anus, qui n'a ni veines ni » artères. Il ne faut pas compter qu'il est hermaphrodite, c'est une merveille » trop commune, mais il diffère des autres hermaphrodites connus en ce qu'il » se multiplie indépendamment d'un autre animal de son espèce, et est à lui » seul le père et la mère de ce qui vient de lui. Voilà une idée d'animal toute » nouvelle, dont M. Méry a démêlé la structure, malgré sa figure informe et » rebutante par son excessive singularité. »

Dans ce travail, l'anatomie de la moule est exposée d'une façon très-remarquable.

Méry décrit avec le plus grand soin la route de l'intestin; il fait observer qu'il passe à travers le cœur. Les organes de la génération sont également l'objet d'une description très-exacte. En un mot, le mémoire de Méry sur la moule d'étang est aussi complet que ceux des grands naturalistes qui l'ont suivi.

Voici de quelle manière Méry commence l'exposition de son travail :

« La grandeur de Dieu éclate dans tous ses ouvrages. Les anatomistes qui » s'appliquent à l'étude de la nature découvrent tous les jours dans les plus » vils animaux des parties dont la structure ne leur donne pas moins d'admi- » ration que celle qui fait dans l'homme le sujet de leur étonnement.

» Leur conformation, quoique différente, leur montre également la sagesse » et la puissance du Créateur. »

Anatomie descriptive. — En 1681, Méry publia, dans le traité du Dr Lami sur *l'Ame sensitive*, une description de *l'oreille de l'homme*.

On trouve dans ce travail des remarques fort importantes et des observations nouvelles sur la structure des pièces dont l'oreille est composée.

« Méry a indiqué la position des différentes parties de l'oreille avec beau-
» coup d'exactitude (1). »

« Les deux planches du *Traité de l'oreille* de Méry, composées de quatorze
» figures, sont très-bien gravées et ne sont pas sans exactitude. »

« Méry considérait les muscles de l'auricule comme des prolongements du
» peaucier de l'occipital et du frontal ; il a vu le premier que la rainure du
» cercle osseux du tympan se manifeste dans le fœtus, s'efface peu à peu et
» finit par disparaître, et que le muscle interne du marteau s'attache quelque-
» fois à cet osselet par deux tendons... » (Itard, *Traité des maladies de l'oreille*, tome Ier, page 13.

GLANDES DE MÉRY.

Une des premières communications que fit Méry à l'Académie des sciences, aussitôt après son admission dans cet illustre corps savant, fut l'annonce de la découverte qu'il avait faite de deux glandes bulbo-urétrales.

Voici quels sont les termes du procès-verbal de la séance du 31 mai 1684 :

« M. Méry a aussi découvert dans l'homme, sous la partie virile, deux
» petites glandes de la grosseur d'un pois. Elles sont placées au-dessous des
» muscles accélérateurs, et éloignées du corps des prostates d'environ 1 pouce.
» Il y a entre elles une distance d'environ 2 lignes. »

Cette note a été textuellement reproduite par le *Journal des Savants* (juin 1684). Elle a eu toute la publicité dont le monde scientifique disposait à cette époque. Cependant, quinze ans plus tard, en 1699, un chirurgien anglais, Cowper, annonca dans les *Transactions philosophiques* qu'il venait de découvrir ces deux mêmes glandes : « *I found* two other small glands placed on each side the urethre... »

En 1702, Guillaume Cowper publia une description plus détaillée de ces glandes, sous le titre de :

Glandularum quarumdam nuper detectarum, ductuumque earum excretoriorum descriptio (cum figuris). Londres, 1702, in-4°, 16 pages.

On y lit ce qui suit :

« Quamquam nullum adhuc sæculum feliciùs quam præsens anatomiam
» excoluit, in qua tot viri eruditi indesinenter satagunt, tot tantaque in lucem
» proferuntur inventa, restant tamen, restabuntque in perpetuum non pauca
» felicis et curiosæ indaginis detegenda præmia, quorum notitia lucis non parum
» adferet œconomiæ animali et quæ sagacitatem nostram fefellisse mirabuntur
» posteri.

» Hujus rei argumenti sint glandulæ duæ nuper a nobis *nec antè, à quo-*
» *piam,* quod scimus *observatæ,* in pene humano (quanquam membrum hoc ab

(1) Portal, *Histoire de l'anatomie,* Paris, 1770, tom. III, p. 583.

» aliis olim accurratè descriptum, nos etiam sollicitè sæpius rimati sumus ante-
» quam in conspectum venirent hæ glandulæ. »

On voit que Cowper semble ignorer que Méry avait découvert ces glandes avant lui, et ne pas connaître la note du *Journal des Savants*, c'est-à-dire un fait publié, imprimé depuis longtemps dans le seul recueil scientifique de l'époque.

On ne sait si Méry réclama contre Cowper, dont un des collègues de Méry, Littre, se fit volontairement le complice en appelant les glandes découvertes par Méry du nom de *Glandes de Cowper.*

Peut-être Méry, sachant qu'il avait la priorité de la découverte, qu'on ne pouvait pas la lui contester, puisqu'il l'avait annoncée et publiée plus de quinze ans avant Cowper, n'a-t-il pas voulu élever des réclamations qui lui semblaient inutiles ou superflues.

Peut-être notre célèbre anatomiste attachait-il peu d'importance à sa découverte, parce que les fonctions de ces glandes étaient inconnues à cette époque. Elles le sont même encore aujourd'hui !

Méry, engagé alors dans des luttes scientifiques qui divisèrent le monde savant, ne voulait-il pas entrer dans une discussion nouvelle, qui l'aurait détourné de la polémique qu'il soutenait avec tant d'éclat, à propos de sa théorie de la circulation dans le fœtus ?

Enfin, Heister et plusieurs autres anatomistes accordaient peu d'importance à ces deux glandes ou même ne les admettaient pas du tout ; cependant, Haller déclare les avoir toujours trouvées, lorsqu'il apportait à cette recherche tous les soins nécessaires.

Cowper resta donc en possession de la découverte qu'il s'attribuait, en prenant ses précautions contre toute réclamation ultérieure.

Morgagni se décida lui-même à accepter le nom vulgaire, « puisque, dit-il,
» Méry semble avoir cédé ses droits, je ne sais pourquoi, en souffrant, sans rien
» dire, que Littre les ait ainsi nommées, et les ait fait voir plus d'une fois à
» l'Académie des sciences sous cette dénomination. »

Mais ces mots de Cowper : « *Nec antè à quopiam* quod scimus *observatæ* », nous paraissent avoir été placés tout exprès pour sauvegarder la probité scientifique fort suspecte du chirurgien anglais qui venait d'être convaincu de plagiat devant la Société royale de Londres, par un anatomiste hollandais, Bidloo.

Cowper avait donné sous son *propre nom* un traité d'anatomie publié, en 1686, par Bidloo.

L'anatomiste hollandais réclama énergiquement et prouva que son ouvrage avait été copié *textuellement*, que les cuivres de ses planches avaient été achetés en Hollande par Cowper. Bidloo obtint justice et une satisfaction complète. « C'est un procès honteux pour Cowper », dit Portal.

Si Méry n'a pas réclamé la priorité de la découverte des glandes dont il s'agit, d'autres anatomistes l'ont fait pour lui ; ils ont revendiqué ses droits.

« Descripsit ergò eas Joannes Mery anno 1684, » dit Haller. (*Elementa physiologiæ corporis humani*, tome VII, p. 467.)

« Cowper donna une description de ces glandes à la Société royale de Londres » en 1699, au mois de novembre; mais Méry les avait décrites en 1684. » (PORTAL, *Histoire de l'anatomie*, tome IV.)

« On trouve assez souvent, dit Sabatier (*Anatomie*), deux glandes.... qui » ont été décrites, pour la première fois, par Méry, en 1684, et ensuite par » Cowper, dont elles portent le nom. »

Les contemporains rivaux du chirurgien français n'ignoraient pas ses droits, mais ils en faisaient bon marché.

Faut-il attribuer à un sentiment de rivalité jalouse le silence des membres de l'Académie, collègues de Méry, au sujet de sa découverte, et l'espèce d'affectation qu'ils mirent à donner à ces glandes le nom de Cowper?

« Un anatomiste de la Compagnie, dit Fontenelle, prétend que M. Méry a » entrevu la valvule d'Eustachius, connu les glandes de Cowper longtemps » avant Cowper lui-même; mais, ajoute Fontenelle avec un cynisme éton- » nant, il faut laisser les découvertes aux noms qui en sont en possession, et, » quand même ce ne serait que la faveur du sort qui les leur aurait adjugées » plutôt qu'à d'autres, il vaut mieux n'en point appeler. » !!! (*Eloge de Méry.*)

Ces paroles de Fontenelle, qui sont la négation du droit, devaient, pour l'honneur de la science, rester sans écho à notre époque et soulever au contraire de nombreuses protestations en faveur de Méry.

« Nous n'imiterons pas cet exemple, dit M. Gübler, il est toujours temps » de réparer une injustice. »

Le savant distingué auquel nous empruntons ces paroles est un de ceux qui ont le plus énergiquement revendiqué les droits de Méry.

Il appartenait à notre époque de rétablir la vérité sur un fait qui intéresse l'histoire de la science.

Dans un travail remarquable sur les maladies des glandes bulbo-urétrales, publié en 1849, M. Gübler a restitué à ces glandes le nom de l'anatomiste français qui les a signalées et les a fait connaître le premier.

Depuis, MM. Jarjavay, Beraud, Velpeau et d'autres anatomistes les ont également désignées sous le nom de Glandes de Méry.

« Les glandes de Méry, dites aussi de Cowper, ont été décrites avec beaucoup » de soin par M. Jarjavay (*Recherches anatomiques sur l'urètre de l'homme,* » Paris, 1856), qui en a montré toutes les variétés. »

« Ces petites glandes sont sujettes à s'enflammer dans la blennorrhagie et à » donner lieu à des abcès dans le périnée, ainsi que cela résulte des observa- » tions de M. Gübler (1). »

---

(1) MM. VELPEAU ET BÉRAUD, *Manuel d'anatomie chirurgicale*, 2e édition, 1862, p. 445.

C'est à l'inflammation chronique des glandes de Méry que l'on attribue aujourd'hui l'écoulement connu sous le nom de *goutte militaire.*

Pour nous résumer, nous n'affirmons pas que Cowper ait eu connaissance de la découverte de Méry, bien qu'il ait été déjà convaincu de plagiat pour avoir copié et s'être attribué les travaux anatomiques de Bidloo.

Nous ne savons pas si Cowper a réellement ignoré la note du *Journal des Savants*, que cependant il devait avoir entre les mains : si le chirurgien anglais Martin Lister, qui visita le cabinet anatomique de Méry en 1697, a donné à Cowper quelques renseignements à ce sujet. Mais il nous suffit de constater que la description de Méry a été publiée quinze ans avant celle de Cowper. Ce fait incontestable autorise à restituer aux glandes dont il s'agit le nom de Méry, qui le premier les a signalées.

Le nom de Cowper, appliqué à une découverte de Méry publiée quinze ans avant Cowper, n'est pas le seul fait de cette espèce qui ait eu lieu dans les annales de l'histoire des inventions.

L'Amérique a été découverte par Christophe Colomb; elle porte néanmoins le nom d'*Améric Vespuce* qui en a fait la première description.

La lampe à double courant d'air a été inventée par *Argand;* elle porte encore le nom du ferblantier *Quinquet*, chez lequel on la fabriquait.

En 1810, Philippe de Girard prit en France un brevet d'invention pour des machines à filer le lin.

Ces machines qui, à cause des guerres, de l'invasion, etc., n'avaient pas dans le principe réussi en France, furent frauduleusement importées en Angleterre; il leur a été délivré dans ce pays un brevet d'invention, sous le nom d'*Evans*. Les dessins des machines d'Evans sont calqués sur ceux du brevet français de Philippe de Girard, avec les mêmes lettres de renvois, les mêmes démonstrations et descriptions; le tout a été entièrement *copié* sur le brevet de l'inventeur français.

Il y a plus, on a déclaré du haut de la tribune française que la filature du lin par machines était une invention anglaise; le gouvernement français fit même acheter et importer à grands frais d'Angleterre les machines d'Evans, c'est-à-dire celles de Philippe de Girard. Le dictionnaire anglais des Arts et Manufactures de Ure, celui de M. La Boulaye, et la plupart des autres ouvrages contemporains, avaient attribué faussement à Evans l'invention de ces machines; on le crut généralement.

Notre honorable et excellent ami le général Poncelet, membre de l'Institut, dans un remarquable travail sur l'Exposition universelle de Londres, a donné l'historique de la filature et du tissage mécanique. Avec une patience admirable et la sagacité d'un esprit supérieur, M. Poncelet a recherché et retrouvé les inventions de Philippe de Girard, le brevet anglais calqué sur ses dessins, et il a restitué à leur véritable auteur ses découvertes tantôt dérobées, tantôt dissimulées, et si souvent dépréciées chez nous. C'est à la suite de ce travail que les Chambres ont accordé une pension nationale aux héritiers de Philippe de Girard.

PHYSIOLOGIE. — *Nouveau système de la circulation du sang dans le fœtus humain, avec les réponses aux objections qui ont été faites contre cette hypothèse.* Paris, 1700, in-12.

Outre cet ouvrage, Méry a composé plusieurs mémoires sur la même question. Ils sont insérés dans le *Recueil des mémoires de l'Académie*, et nous les indiquerons dans le catalogue des travaux de Méry.

« Ce qui a fait le plus de bruit dans ces volumes, dit Fontenelle, a été
» son opinion sur la circulation du sang dans le fœtus et sur l'usage du trou
» ovale, directement opposée à celle de tous les autres anatomistes. Il fut cause
» que l'Académie, dès son renouvellement en 1689, fut agitée par cette question.
» Un monde d'adversaires élevés contre lui tant au dedans qu'au dehors de
» l'Académie ne l'ébranla point. »

« Sur la fin du siècle dernier, dit Haller, M. Méry, célèbre anatomiste,
» abandonna l'opinion de Galien et d'Harvée, et donna un nouveau système sur
» la route du sang, par le trou ovale. » (*Elementa physiologiæ corporis humani*, tom. VIII, p. 385.)

« Méry entraîna dans son parti plusieurs savants du premier ordre. Littre
» lui-même, si prévenu contre les systèmes, devint un zélé partisan de l'opi-
» nion de Méry. MM. Dodard, Bourdelin, Marin, etc., se rendirent aux preuves
» de Méry comme à des vérités. M. Varignon fut un de ceux qui soutinrent
» la nouvelle opinion. » (PORTAL, *loc. cit.*)

Winslow dit dans un travail, inséré dans les mémoires de l'année 1717 :

« A la fin du siècle dernier, M. Méry publia un système tout contraire (à
» celui d'Harvey) ; savoir qu'il passe une portion du sang pulmonaire par ce
» trou ovale dans l'oreillette droite, qu'il n'y a point de valvule et qu'il n'y
» passe point de sang de droite à gauche. Il s'est attiré sur les bras presque
» tous les anatomistes de l'Europe. »

« Les expériences de M. Méry avaient, à la fin, gagné sur moi d'aban-
» donner mon attachement à la valvule. » (V. *Mémoires*, 1717, p. 219.)

Tauvry et Duverney, collègues de Méry à l'Académie, Buissière, Sylvestre et Verheyen, combattirent le nouveau système.

« Cette dispute, dit Fontenelle en parlant de Tauvry, contribua peut-être à
» la maladie dont il est mort, car comme il avait en tête un grand adversaire,
» il fit de grands efforts de travail, et prit beaucoup sur son sommeil, pour
» étudier à fond la matière dont il s'agissait. » (*Éloge de Tauvry.*)

« Duverney soutint l'opinion reçue et composa, pour la défendre, plusieurs
» mémoires qui n'eurent pas tout le succès qu'il devait en attendre, car il
» prêta quelquefois des armes à Méry, son adversaire. » (PORTAL, *loc. cit.*)

Sénac, dans son *Traité du cœur*, auquel Portal a emprunté ce qui concerne cette discussion, entre dans des détails historiques intéressants :

« Les étrangers qui voulurent entrer dans la dispute l'embrouillèrent
» encore davantage. Verheyen fit des tentatives où l'on ne voyait que faibles

» efforts de sa vieillesse. Buissière, en envoyant d'Angleterre, avec assurance, » quelques calculs qui ne prouvaient rien, crut envoyer en France le sceau » de la vérité. Sylvestre proposa des difficultés où lui-même n'entendait rien. » (Sénac cité par Portal, *loc. cit.*)

Le système de Méry n'a pas remplacé celui qu'il attaquait. Il a défendu son opinion avec un talent et une énergie auxquels les écrivains contemporains ont rendu justice :

« On ne sait point encore aujourd'hui, écrivait Fontenelle en 1722, quel » parti est victorieux, mais nous devons dire que la science moderne n'a » point adopté les théories proposées par Méry, et c'est une assez grande gloire » pour celui qui seul était un parti. » (*Eloge de Méry.*)

Problèmes de physique : *1° Savoir si la génération du fœtus dépend ou non de sa nourriture ; 2° s'il y a entre lui et la femme une réciproque circulation ; 3° si le fœtus se nourrit d'un prétendu lait de la matrice ou du sang de sa mère ; 4° si sa vie dépend ou non de celle de sa mère ; 5° si l'enfant sort de la matrice, parce qu'il est privé d'aliment, ou parce qu'il en est chassé par la contraction de cette partie.* (Résolus par M. Méry, Paris, 1711, in-4°.)

Cet ouvrage est une réfutation d'une thèse que Falconnet avait fait soutenir dans les écoles de Paris, et par laquelle il prétendait que l'enfant se nourrit plutôt du lait dont la matrice est abreuvée, que du sang qui circule de la mère au fœtus par le moyen du placenta. (*Biographie médicale* de Bayle.)

Chirurgie. — Méry a fait un grand nombre de travaux et d'opérations importantes et délicates en chirurgie.

Il a publié, en 1700, des *Observations sur la manière de tailler dans les deux sexes, pour l'extraction de la pierre, pratiquée par frère Jacques.* Paris, 1700, in-12.

Méry fut chargé par M. de Harlay d'examiner le procédé d'extraction de la pierre, d'après lequel opérait frère Jacques de Beaulieu, moine bourguignon.

Méry fit d'abord à M. le premier président un rapport assez avantageux ; « mais les fâcheuses suites de diverses opérations que frère Jacques fit à Paris, » à l'Hôtel-Dieu et à la Charité, sur la fin de 1697 et en 1698, l'obligèrent à » changer de sentiment (1). »

Méry examine en habile chirurgien et en savant anatomiste les inconvénients et les avantages de la méthode de frère Jacques. Il indique les corrections qu'il souhaite que l'on fasse à cette méthode, et pense qu'elle ne peut se pratiquer que sur l'homme et non sur la femme. Il le prouve par des raisons très-solides qui sont le fruit de l'observation et de l'expérience.

« Un des rapports de Méry contrarie l'autre ; mais il faut remarquer que » Méry parle dans le dernier d'après des opérations faites sur les vivants, et

(1) Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tome IX.

» c'est à sa candeur et à sa façon de voir qu'on doit en attribuer la différence.
» Ce fut la vérité et l'observation qui le firent parler. » (Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, tome III, page 282.)

Les partisans du frère Jacques ne ménagèrent pas à Méry les injures les plus grossières, et l'accusèrent d'une partialité révoltante et de vénalité.

« Mais, dit Méry, je n'ai parlé différemment dans ces deux rapports (*loc.*
» *cit.*), que parce que les choses que j'avais vues étaient différentes. »

Dans un mémoire sur les hernies lu à l'Académie en 1701, Méry réfuta victorieusement l'opinion ou plutôt l'antique erreur qui faisait admettre dans la hernie une rupture du péritoine. Il prouva, le premier, que les hernies sont accompagnées d'un prolongement du péritoine, et que souvent cette dernière membrane adhère à l'épiploon et à la tunique vaginale. C'est une observation de la plus haute importance.

Méry a aussi apporté des perfectionnements aux instruments (cathéter, sonde, bistouri) servant à l'opération de la *taille* de la pierre.

En 1713, Méry a décrit la hernie de la vessie, dans un travail intitulé *Observations sur diverses maladies*. (V. *Mémoires de l'Académie*, 1713.)

« Méry donne dans ces mémoires une description étendue et lumineuse de la
» hernie de la vessie, compliquée de bubonocèle. Il indique les signes qui la
» caractérisent : le principal c'est que, lorsqu'on comprime la tumeur que forme
» la vessie, l'urine coule par l'urètre.

» Cette observation fait honneur à Méry. La hernie de la vessie était incon
» nue de son temps. » (Portal, *loc. cit.*)

J. MÉRY A L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Méry fut nommé membre de l'Académie des sciences le 19 avril 1684.

Lors de la réorganisation de l'Académie, en 1689, il fut compris au nombre des pensionnaires en qualité d'anatomiste.

Il a été nommé vétéran, sur sa demande, le 18 février 1722, et remplacé par Winslow.

Voici le catalogue ou l'énumération des mémoires de Méry, et des diverses communications qu'il a faites à l'Académie.

1684, 26 avril. — Observations sur la grenouille.

— 27 avril. — Observation d'une plaie pénétrante dans la poitrine, avec fistule.

— 3 mai. — Observations sur la peau de la grenouille. (V. *Mémoires*, tom. I.

— 10 mai. — Méry a fait voir le ventricule d'un animal ruminant.

— 13 mai. — Méry a lu une observation chirurgique qu'il a faite depuis peu; on la mettra dans les registres.

1684. — Observations sur la peau et la langue de la grenouille.

— 27 mai. — Remarques sur la description du lion.

— 31 mai. — Observations sur la structure de l'œil du chat. (V. *Mémoires*, tom. I.)

« Méry a découvert sous le canal de l'urètre deux petites glandes de la grosseur d'un pois, qui sont placées au-dessous des muscles accélérateurs et éloignées du corps des prostates d'environ un pouce ; il y a entre elles une distance d'environ deux lignes. »

Cette note a été imprimée dans le *Journal des Savants* (juin 1684). C'est l'annonce de la découverte des glandes bulbo-urétrales faite par Méry, et dont William Cowper s'est attribué l'honneur vingt ans plus tard.

1684, 14 juin. — Méry a fait voir quelque chose de particulier pour l'anatomie, dont il donnera un mémoire.

— 18 juin. — Observation d'un soldat atteint de rétention d'urine.

— 21 juin. — Observation sur un abcès dans les parties de la génération.

— 25 juin. — Observation sur un soldat de l'hôtel royal des Invalides, qui avait un ulcère au larynx par lequel l'air sortait.

— 15 juillet. — Description des parties intérieures d'un singe.

— 26 juillet. — Observation d'un officier des Invalides, mort d'une rétention d'urine succédant à une fièvre continue.

Deux observations d'ouvertures de cadavres.

— 29 novembre. — Rapport sur un abcès ouvert sous la langue.

— 31 décembre. — Rapport sur un soldat mort aux Invalides des suites d'une blessure causée par un coup de pied de cheval.

1685, 24 janvier. — Méry a fait voir les muscles d'un oiseau qu'on appelle *Royal*, dont il donnera la description. Il a fait voir aussi les muscles de la face d'un singe.

— 3 février. — Méry a apporté un singe disséqué et un enfant disséqué pour faire voir les rapports qu'il y a de l'un à l'autre, et les différences. Il a aussi apporté les parties intérieures de l'oiseau Royal.

— 14 février. — Méry a fait voir le cœur de l'oiseau Royal.

— 21 mars. — Remarques sur la civette disséquée.

— 9 mai. — On a fait l'expérience que M. Méry avait proposée.

— 30 mai. — Dissection d'un porc-épic par Méry et Duverney.

— 14 novembre. — Dissection d'une tortue de mer.

— 30 novembre. — Remarques sur l'œil et le poumon de la tortue.

— 5 décembre. — Méry fait voir un lobe du poumon de la tortue rempli de vésicules qui ressemblent à un rayon de miel.

1686, 20 février. — Démonstration des parties intérieures de l'onocrotale ou pélican.

1686, 5 juin. — Observations sur la dissection d'un singe.

— 16 novembre. — Remarques sur une civette femelle disséquée avec Duverney.

— 23 novembre. — Expériences faites avec Duverney sur la matière contenue dans le gésier d'un pigeon et sur le suc digestif.

Démonstration de l'anatomie de la patte de devant d'un loup cervier.

1687, 22 février. — Démonstration d'un cercle osseux autour de la cornée dans l'œil de l'aigle, du casoar et du corbeau. (V. *Mémoires de l'Académie des sciences.*)

Duverney et Méry montrent des valvules sigmoïdes à l'entrée de la veine cave et à l'entrée de l'artère pulmonaire dans le cœur des oiseaux.

— 26 février. — Anatomie de l'autruche par Méry et Duverney. (V. *Mémoires de l'Académie*, Histoire des animaux.)

— 5 avril. — Dissection d'une oie vivante par Méry et Duverney.

— 12 avril. — Méry a fait voir dans l'œil d'une autruche que la sclérotique est composée de deux membranes par derrière.

— 23 août. — Méry a fait voir dans l'œil d'une cressessi (*sic*) un muscle particulier pour la paupière interne.

1688, 17 janvier. — Méry a fait voir la structure des ventricules d'un chameau.

M. Duverney et lui ont fait leur rapport de ce qu'ils ont trouvé dans les bosses.

— 28 janvier. — Méry et Duverney examinent la structure de l'œil d'un chameau.

— 7 février. — Observation d'un soldat aveugle.

— 18 février. — Méry montre une tortue de terre dans laquelle il a trouvé une pierre pesant 1 once 6 gros dans une poche près de la vessie.

— 7 avril. — Méry fait voir dans un oiseau nommé Alcan deux vésicules osseuses dans le bas de la trachée-artère, qui ne se sont point trouvées dans un autre oiseau.

— 3 juillet. — Méry a dit qu'il avait éprouvé, plusieurs fois, qu'un mélange de trois parties de plâtre et une partie de vitriol, introduit dans le nez, arrête l'hémorrhagie.

— 29 décembre. — Méry fait son rapport sur la dissection qu'il a faite d'un soldat des Invalides, âgé de soixante-douze ans, dans lequel il a trouvé toutes les parties intérieures transposées de droite à gauche. (V. *Mémoires de l'Académie des sciences* pour 1688.) — C'est une observation très-curieuse.

1689, 8 janvier. — Duverney et Méry ont fait voir dans les yeux d'une autruche les muscles qui ouvrent et ferment les paupières.

Méry a fait voir la queue d'un singe; il y a trouvé 280 muscles.

1689, 30 avril. — Méry fait voir plusieurs muscles de la panthère, muscles servant à la respiration.

— 3 août. — Méry fait voir les muscles qui servent à la respiration des oiseaux.

— 6 août. — Expériences et observations sur les mouvements respiratoires de l'oie.

1689, 31 août. — Méry et Duverney apportent chacun un pied du lion, et font voir les mouvements des doigts des pieds.

— 3 septembre. — Méry dit que les rameaux de la veine cave dans le foie sont percés sensiblement; qu'ayant laissé tomber de l'eau-de-vie et ayant lié l'anus, elle passa par la veine porte.

1690, 21 janvier. — Méry fait voir les parties intérieures d'un coatimundi (*sic*).

— 28 janvier. — Méry continue.

— 22 février. — Méry a fait voir les muscles et les ligaments de la patte du lion.

— 15 mars. — Méry fait voir dans l'autruche, au-dessous de l'os sacrum, une poche dans laquelle la verge de l'autruche est placée, et qui lui sert de prépuce.

— 26 avril. — Duverney et Méry ont examiné la structure des piquants du porc-épic.

— 26 mai. — Méry fait voir des barbes de porc-épic; qu'une petite barbe chasse les grandes, et comment elles se nourrissent.

1691, 7 février. — Méry fait voir les parties de la génération d'un porc-épic femelle.

— 17 février. — Démonstration des fibres du muscle cutané du porc-épic.

— 21 février. — Démonstration des fibres et des muscles, des piquants et du muscle cutané du porc-épic.

— 22 novembre. — Observations sur les parties des civettes tant mâles que femelles.

— 28 novembre. — Observations sur la civette.

1692, 2 janvier. — Duverney et Méry ont rapporté deux histoires de pierres rendues par l'anus.

— 16 janvier. — Méry a lu un petit traité sur la circulation du sang dans le fœtus.

Il a fait voir les cadavres de deux enfants attachés à un même placenta. (V. *Mémoires*, 1692.)

— 23 janvier. — Même observation (relation des faits).

— 9 février. — Duverney et Méry apportent deux pattes d'ours préparées, dont ils comparent les muscles et les ligaments aux parties de la jambe et du pied de l'homme et du lion.

1692, 5 mars. — Démonstration de quelques particularités anatomiques du pélican.

— 8 mars. — Lecture d'un mémoire sur la peau du pélican. (6 pages in-fol.)

— 29 mars. — Méry fait voir la membrane d'un canal d'un oiseau en forme de réseau. Il en donnera un mémoire.

— 9 avril. — Méry a fait voir les parties de la nourriture d'un casuel.

— 23 avril. — Démonstration de la structure des poumons des tortues de mer, de la vessie d'une autruche femelle; des osselets de l'organe de l'ouïe, du labyrinthe, de deux muscles qui donnent le mouvement aux osselets.

— 9 mai. — Méry a fait voir l'estomac du casuel et du pélican.

— 21 mai. — Méry a fait voir la tête d'une dorade, avec la dissection des muscles de l'œil.

— 4 juin. — Duverney et Méry apportent quelques parties des animaux.

— 18 juin. — Méry fait voir la structure de la peau du pélican. (V. *Mémoires*, 1692.)

— 17 juillet. — Observations sur toutes les parties de la tête de la vipère.

— 9 août. — Lecture de la description des muscles qui servent au mouvement progressif de la vipère. Elle doit être insérée dans les registres.

Expérience sur un chien.

— 30 août. — Observations sur les œufs de couleuvre.

— 3 décembre. — Méry a lu un écrit sur les parties desséchées d'un fœtus humain.

— 13 décembre. — Expérience sur le cœur d'un fœtus humain.

1693, 11 avril. — Méry a fait voir les parties de la génération d'un animal qui sont extraordinaires.

— 29 avril. — Observations sur un animal mâle nommé sagouce, avec figures dessinées par M. Chatillon.

— 20 mai. — Méry a apporté deux pattes de lion préparées.

— 10 juin. — Démonstration et description des muscles de la patte du lion et de l'ours.

— 25 juillet. — Description de la patte du lion.

— 18 novembre. — Dissection d'un enfant qui, après avoir pris plusieurs lavements de quinquina, avait les gros intestins prêts à se gangréner.

1694, 3 avril. — Démonstration des muscles des pieds du perroquet.

— 24 avril. — Dissertation pour expliquer pourquoi la tortue peut vivre longtemps sans respirer.

— 19 mai. — Méry a fait voir un fœtus qui dans l'extérieur paraît comme un crapaud.

1695, 2 janvier. — Mémoire sur le passage du sang par le trou ovale dans le fœtus.

— 12 janvier. — Mémoire sur l'usage du trou ovale et du canal de communication dans le fœtus humain et la tortue. (V. *Mémoires.*)

— 19 janvier. — Méry continue son mémoire.

— 16 mars. — Méry fait voir un os de la mâchoire supérieure avec plusieurs dents, trouvé dans le testicule d'une femme qui avait un abcès. (V. *Mémoires.*)

— 17 avril. — Rapport sur l'ouverture du corps d'une femme.

— 7 mai. — Méry fait voir que, dans la peau de la langue d'un veau, il s'élève des pointes de la surface intérieure de l'épiderme, qui s'enchâssent dans les trous de la membrane réticulaire. (V. *Mémoires.*)

— 22 juin. — Méry a dit qu'ayant fait la dissection du crâne de M. le duc d'Osez et d'un soldat des Invalides, les nerfs olfactifs étaient coupés sur l'ethmoïde.

— 31 août. — Nouveau mémoire sur la circulation du fœtus.

— 16 novembre. — Mémoire sur la langue du pivert.

1696, 18 février. — Méry fait voir deux muscles particuliers pour retirer la paupière interne dans le grand angle de l'œil.

— 4 avril. — Méry a dit qu'il a remarqué, dans le perroquet et d'autres oiseaux où le canal hépatique s'insère à un petit ligament du pylore, qu'il se trouve dans le gésier une couleur jaune.

— 7 avril. — Méry a fait voir l'œsophage d'une cigogne.

— 22 mai. — Observations sur le loup cervier.

— 27 juin. — Description de la patte gauche du lion.

— 22 août. — Rapport sur une opération d'hydrocèle. L'eau est coagulée comme les eaux des hydropiques.

— 14 novembre. — Rapport sur l'autopsie d'une femme morte dans le neuvième mois de sa grossesse.

1697. — Méry lit un mémoire sur l'usage de la communication entre la veine cave et la veine porte dans le fœtus (3 pages in-folio).

— 24 avril. — Observations sur le ventricule d'une gazelle (10 pages in-folio).

— 15 mai. — Méry dit que l'air est nuisible aux plaies et qu'il faut les panser le moins souvent possible.

— 22 mai. — Description des parties de la génération de la gazelle mâle (7 pages in-folio).

— 14 août. — Observations sur la gazelle mâle (6 pages in-folio).

— 20 novembre. — Observations sur la langue du pivert.

— 11 décembre. — Réflexions sur une nouvelle manière de tirer la pierre de la vessie, à l'occasion de la méthode de frère Jacques. (V. *Mémoires.*) (Ce travail a été publié par Méry.)

1698, 8 janvier. — Méry a fait voir un canal excrétoire que l'on ne connaissait point encore, allant du testicule au corps de la matrice.

— 15 janvier. — Méry fait voir que dans le bouquetin, les canaux pancréatiques se déchargent dans le canal cholédoque.

— 29 janvier. — Description de la langue du pivert.

— 5 février. — Méry montre sur des dents de différents âges le progrès de leur formation.

— 9 avril. — Méry apporte la matrice d'une femme pour prouver que ce qu'on appelle œuf ne peut point être un œuf.

— 7 mai. — Observations sur la gazelle (8 pages).

— 21 mai. — Observations sur les cadavres de deux jeunes enfants.

— 11 juin. — Méry explique sur quelques vessies humaines l'opération de la taille du frère Jacques.

— 25 juin. — Mémoire sur un ver trouvé dans le rein d'un chien.

— 9 juillet. — Mémoire sur le mouvement des muscles (7 pages in-folio).

— 13 août. — De la formation et de la chute des dents (11 pag. in-folio). (V. *Mémoires.*)

1699, 4 mars. — Méry a commencé à parler de la circulation du sang dans le fœtus ; comme il avançait plusieurs faits fondés sur des parties préparées qu'il montrait, et que M. Tauvry prétendait que ces faits étaient tout différents dans les parties qu'il apportait aussi, M. le président a nommé MM. Dodart, Tournefort et Morin pour la vérification des faits.

— 30 mai. — Conjectures sur l'usage de la veine et des artères ombilicales (5 pages in-folio).

— 5 août. — Description anatomique de la jambe, de la cuisse et du pied de l'aigle.

— 19 août. — Fin de cette description.

— 22 août. — Démonstration des muscles du cou du pélican.

— 28 novembre. — Méry dit que les squelettes des scorbutiques pèsent beaucoup moins que les autres.

— La même année, ayant ouvert une femme morte des suites de l'opération césarienne, il vit dans les intestins le mouvement péristaltique et vermiculaire, quoique le cœur et le poumon eussent perdu leur mouvement (Portal). C'est une remarque importante qui fait honneur à Méry.

1700, 3 février. — Réflexions sur l'hydropisie d'une fille à qui, depuis huit mois, on a percé plus de vingt fois le ventre, et à qui on a toujours tiré une matière laiteuse (8 pages in-folio).

— 24 avril. — Méry présente un œil et un testicule carcinomateux.

— 28 avril. — Mémoire sur un fœtus humain monstrueux (11 pag. in-f°).

— 11 août. — Description de deux fœtus monstrueux (16 pages in-folio).

— 13 novembre. — Mémoire sur ce que devient l'air qui entre dans le sang par la respiration (9 pages in-folio). (V. *Mémoires,* 1700.)

1701, 4 mai. — Description d'un animal dont Méry ignore l'espèce (11 pag. in-folio).

— 9 août. — Observations sur une taupe mâle (5 pages in-folio).

— 20 et 23 décembre. — Observations sur les hernies (31 pag. in-folio). (V. *Mémoires*, 1701.)

Dans ce mémoire, Méry annonce en ces termes une erreur qu'il avait commise : « Après la mort du malade, je fis l'ouverture de son cadavre. Après » l'avoir bien considéré du côté où j'avais fait l'incision quatre jours auparavant, je reconnus que je m'étais trompé et que la partie que j'avais prise » pour une partie d'intestin aveugle, n'était que le péritoine prolongé. . . . . » Après un rapport si ingénu d'un fait si commun, on s'étonnera peut-être de » ma méprise. . . . mais on doit avouer qu'elle est bien digne d'excuse, et » que les plus expérimentés chirurgiens auraient pu comme moi y être trompés. Loin donc de me critiquer, on doit s'appliquer à rechercher des signes » certains par lesquels on puisse discerner une pareille rencontre. »

1702, 22 février. — Méry fait voir une rate humaine sensiblement glanduleuse.

— 29 mars. — Méry a lu un écrit dans lequel il compare les muscles de la cuisse du pélican à ceux de la cuisse de l'aigle.

— 22 juillet. — Observation d'un fœtus dont les doigts des pieds et des mains étaient réunis entre eux par la peau.

— 13 décembre. — Réponse à M. Duverney sur le trou ovale (24 pages).

1703, 12 mai. — Méry fait voir sur la matrice d'une femme, grosse de sept mois, différents faits qu'il prétend contraires au système des œufs.

— 13 juin. — Méry fait voir une grosse tumeur coupée sur l'œil d'un homme.

1703, 17, 21, 24, 28 novembre et 1er décembre. — Réponse à Duverney sur la circulation du sang dans le fœtus et la tortue. (V. les *Mémoires* de l'année 1703. Cet ouvrage a été publié par Méry.)

— 1er décembre. — Observations sur le cœur d'une tortue de mer. (7 pages in-folio.)

1704, 6 février. — Méry apporte le cœur d'une tortue de mer et d'une tortue de terre pour montrer combien est fausse la description qu'en a faite M. Bussières dans un écrit contre Méry sur le trou ovale.

— 15 mars. — Description du cœur de la tortue.

— 12 novembre. — Des mouvements de l'iris et, par occasion, de la partie principale de l'organe de la vue. (V. *Mémoires*, 1704.)

1705. — Les procès-verbaux n'indiquent aucune présentation de Méry dans le cours de cette année.

1706, 13 janvier. — Méry a parlé d'une fille qui doit avoir ou l'estomac ou l'œsophage percé.

— 20 janvier. — Observations de guérison d'une fille de vingt et un

ans qui n'avait pas encore eu ses règles. Méry a fait couper une membrane qui faisait une tumeur hors de la matrice.

1706, 27 janvier. — Méry a montré une exostose prodigieuse survenue au genou d'un homme.

— 23 février. — Observations sur la matrice d'une femme. (V. *Mémoires*, 1706.)

— 3 mars. — Méry a fait voir le squelette d'une jeune femme dont les os des jambes étaient courbes.

— 17 avril. — Méry a fait voir un œuf de poule extraordinaire. (V. *Mémoires*, 1706.)

— 12 mai. — Méry fait voir un kyste coupé dans le périnée.

— 2 juin. — Description d'une exostose monstrueuse.

— 21 juillet. — Mémoire sur les glandes du foie.

1707, 19 février. — Méry a fait voir un fœtus qui n'avait ni cerveau ni moelle épinière, et qui, d'ailleurs, était bien conformé et bien nourri.

— 2, 6 et 9 avril. — Méry lit le mémoire suivant : *Si, de ce qu'on peut tirer de l'air de la sueur dans le vide, il s'ensuit que l'air que nous respirons s'échappe avec les vapeurs par les pores de la peau.* (V. *Mémoires.*)

Méry démontre que l'air se mélange avec le sang dans l'acte de la respiration.

— 25 mai. — Méry a fait voir un œil humain sur lequel il a fait diverses observations par rapport aux cataractes.

— 23 août. — Question physique : Savoir si le glaucoma et la cataracte sont une seule et même maladie ou deux différentes. (12 pages). (V. *Mémoires*, 1707.)

Dans ce travail Méry conclut à l'affirmative, d'après quelques observations qu'il rapporte.

1708, 5 mai. — Problème d'anatomie : Savoir si, pendant la grossesse, il y a entre la femme et son fœtus une circulation réciproque. (V. *Mémoires*, 1708.). — « Méry, dit Portal, soutient fort savamment l'affirmative. »

— 27 juin. — De la cataracte et du glaucoma (V. *Mémoires*, 1708.)

Méry reconnaît que l'opinion qu'il avait soutenue en 1707 est erronée, il le déclare avec franchise et loyauté : « L'expérience, dit-il, m'a appris que ces conséquences sont fausses. »

— 8 août. — Saulmon ayant fait venir de la mer des os de sèche en grappe, et les ayant mis entre les mains de Méry pour les examiner, Méry les a apportés à l'assemblée.

1709, 6 février. — Sur un enfant monstrueux né en Danemark. (V. *Mémoires*, 1709.)

— 6 mars. — Méry a fait voir quelques particularités de l'anatomie d'une marmotte. (« Ce mémoire est fort bon », dit Portal.)

— 13 mars. — Sur les mouvements de la langue du pivert. (V. *Mémoires.*) Méry apporte également les yeux d'un homme que l'on croyait avoir des cataractes ; à l'ouverture on reconnaît un glaucoma.

1709, 28 août. — Observation sur un testicule d'homme. (V. *Mémoires*.) L'auteur combat le système de la génération par un œuf.

— 31 août. — Méry fait voir un rein dilaté. Il en donnera un mémoire.

1710, 4 juin et 7 juin. — Méry lit une réponse à la critique de M. Lahire, du 20 mars 1709, sur un fait d'optique. (27 pages in-folio). (V. *Mémoires*, 1710.)

— 2 juillet. — Observation d'anévrisme de l'aorte.

— 12 novembre. — Remarques sur les moules d'étang. (26 pages.) (V. *Mémoires*.)

— 29 novembre. — Mémoire sur un corps ressemblant à une matrice de chienne trouvée dans un soldat.

1711, 25 janvier. — Observation d'un paysan qui perdit les deux pieds et les deux jambes par l'usage de l'ergot de seigle.

1711, 18, 22, 25 et 29 juillet. — Réponse à une thèse de M. Falconnet sur le fœtus, publiée sous le titre de *Problèmes de physique*, Paris, 1711, in-4°. (V. *Mémoires*.)

1712, 6, 10 et 17 février. — Réponse à M. de la Hire. Problème de physique : Savoir quelle est, de la rétine ou de la choroïde, la principale partie de l'œil où se fait la sensation des objets colorés et lumineux. (30 pages in-folio.)

— 16 avril. — Méry a fait voir un œuf de poule qui pèse 6 onces 1/2 gros.

— 30 juillet, 3 et 9 août. — Sur la structure de l'œil.

— 13 et 17 août. — Sur le nerf optique. (V. *Mémoires*, 1712.)

— 27 août. — Réponse à la troisième partie de la critique de M. de la Hire (30 pages in-folio.)

— 7 septembre. — Méry a dit qu'en faisant l'opération de la taille à une fille de douze ans, la douleur a causé une tension du clitoris.

1713, 18 janvier. — Méry montre quelques curiosités qui lui ont été envoyées par le P. Goüye.

— 6 mai. — Méry fait voir que la trachée se divise en autant de canaux qu'il y a de lobes dans le poumon.

— 17 juin. — Réponse à M. Buissières : Observations sur diverses maladies ; (14 pages in-fol.) (V. *Mémoires*, 1713.) Méry donne dans ce mémoire une description étendue et lumineuse de la descente de vessie, qui était inconnue avant lui. « Cette observation fait honneur à Méry. » (PORTAL.)

1714, 16 janvier. — Méry fait voir une exostose.

— 3 février. — Problème curieux sur un phénomène bizarre qui a accompagné l'hydropisie. (Pourquoi dans l'hydropisie tympanite l'éructation, etc., n'a pas lieu. (*Histoire de l'Académie*, page 9.)

— 30 mai. — Méry a fait voir un testicule d'homme où il y avait quantité d'hydatides.

— 16 juin. — Méry fait voir une main monstrueuse.

1714, 23 et 30 juin. — Question problématique : Savoir si la surface du placenta, qui est unie au fond de la matrice, est revêtue ou non d'une membrane.

1715, 23 février. — Méry a lu deux difficultés qu'il propose à M. de Réaumur sur son système d'engourdissement par la torpille.

— 18 décembre. — Méry a fait voir un enfant qui a vécu quatorze heures avec les boyaux et le foie hors du ventre.

1716, 27 et 30 mai. — Sur deux exomphales monstrueuses (14 pages). (V. *Mémoires*, page 136.)

— 21 avril. — Méry parle d'une fille qui rend du sang par un mamelon.

— 2 et 9 juin. — Réponse à Winslow sur le trou ovale.

— 20 novembre. — Méry fait voir une mamelle dont les glandes sont très-enflées.

1718, 22 et 28 juin. — Sur la formation des coquilles.

1719, 18 février. — Sur la ponction de la vessie.

1720, 13 janvier. — Sur un fœtus humain monstrueux. (*Mémoires*, 1720.)

— 7 et 11 décembre. — Sur une main devenue monstrueuse par accident. (V. *Mémoires*, 1720.)

1722, 18 février. — L'abbé Bignon a dit que Méry, à qui ses infirmités ne permettent plus de venir à l'Académie, se démettait de sa place de pensionnaire et en demandait une de vétéran.

1722, 28 février. — On a nommé, selon la formule ordinaire, M. Winslow associé... pour remplir la place d'anatomiste pensionnaire, vacante par la démission de Méry.

1722, 14 novembre. — L'Académie apprend la mort de Méry.

On peut juger par l'énumération qui précède, du nombre considérable des travaux qui ont occupé la vie si laborieuse et si utile de Méry (1).

En résumé, la science doit à Méry de nombreuses observations sur l'anatomie des animaux et plusieurs découvertes importantes. Il a donné la description anatomique de divers organes du lion, du loup, de l'ours, de l'aigle, du singe, de la civette, du pélican, de l'autruche, etc.

Il a fait une étude anatomique des plus curieuses et des plus remarquables de la tortue de mer, de divers mollusques et spécialement de la moule d'étang. Il a découvert l'hermaphrodisme chez cet animal.

Tous ces travaux ont puissamment contribué aux progrès de l'anatomie com-

---

(1) Nous saisissons avec plaisir cette occasion d'adresser nos sincères remercîments à MM. Pingard, chefs du secrétariat de l'Institut, pour la bienveillance et l'empressement avec lesquels ils ont bien voulu faciliter nos recherches longues et pénibles dans les archives de l'Académie des sciences.

parée; ils ont servi de base et aplani la voie aux travaux de Buffon, de Daubenton et de Cuvier. . . . . .

En anatomie humaine, il a découvert les glandes indûment attribuées à Cowper. Il a vu le premier la rainure du cercle osseux du tympan chez les enfants, que l'utérus était dépourvu de membrane interne; il a démontré le premier que l'air est mélangé réellement avec le sang et qu'il est absorbé dans l'acte de respiration; il a fait des travaux importants sur le fœtus, sur la taille de la pierre, les hernies et sur la plupart des opérations chirurgicales. « C'est un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie. » (VOLTAIRE.)

Plusieurs de ses théories scientifiques n'ont pas été adoptées, mais ses observations anatomiques sont exactes et resteront dans le domaine de la science; elles ont été sanctionnées par la postérité.

MISSION SECRÈTE DE MÉRY EN ANGLETERRE.

En 1692, Méry fut chargé par la cour de France d'une mission secrète en Angleterre. Notre célèbre chirurgien a toujours gardé le silence le plus absolu sur cet épisode de sa vie. Fontenelle et Nicéron, ses premiers biographes, avouent leur ignorance, et disent que Méry n'a jamais parlé de l'objet de ce voyage, ni à sa femme, ni à ses enfants, ni même à ses amis les plus intimes.

Quesnay pense qu'en gardant le secret, il ne fit qu'obéir à une volonté supérieure à la sienne. (*Histoire de l'origine et des progrès de la chirurgie.*)

« Aliud iter aulico mandato in Angliam fecit, ignotâ hactenus hujus laboris » causâ, sive pro modestiâ vulgare noluerit, sive *superiore jussu* conticescere » debuerit. »

Quelques biographes ont cherché à deviner ce secret si fidèlement gardé par Méry.

« En 1692, dit la *Biographie Didot*, Méry fut chargé d'une mission secrète » en Angleterre, dont l'objet a toujours été une énigme, et qu'on a voulu rap- » porter au drame du Masque de fer. »

Avant d'examiner cette hypothèse, rappelons ici ce que Voltaire dit de ce mystérieux personnage :

« Après la mort de Mazarin, en 1661, on envoya dans le plus grand secret, » au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prison- » nier inconnu, jeune.

» Ce prisonnier, dans la route, portait un masque; on avait ordre de le tuer » s'il se découvrait. Il resta dans l'île, jusqu'à ce qu'un officier de confiance, » nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la » Bastille, l'an 1690, l'alla prendre à l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la » Bastille, toujours masqué. Il y était très-bien logé, on ne lui refusait rien de

» ce qu'il demandait. On lui faisait la plus grande chère, on lui rendait tous
» les honneurs... Cet inconnu mourut le 3 mars 1703, et fut enterré la nuit
» à la paroisse Saint-Paul. » (*Siècle de Louis XIV.*)

Quelques historiens ont prétendu que ce prisonnier était Fouquet, le ministre que Louis XIV fit condamner à une détention perpétuelle. Mais alors à quoi bon ces précautions pour un homme jugé et condamné publiquement ?

D'autres ont vu en lui : le duc de Beaufort, tué au siége de Candie, en 1669;

Le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort à Arras en 1683;

Le duc de Montmouth, à qui Jacques II fit trancher la tête publiquement à Londres, en 1685.

Un certain Martioli, secrétaire du duc de Mantoue.

« Il est surprenant (1) de voir tant de savants et tant d'écrivains pleins d'es-
» prit se tourmenter à deviner qui peut avoir été le fameux Masque de fer,
» sans que l'idée la plus simple, la plus naturelle et la plus vraisemblable se
» soit jamais présentée à eux.

» L'auteur conjecture, de la manière dont M. de Voltaire a raconté les faits,
» que cet historien célèbre est aussi persuadé que lui du soupçon qu'il va
» manifester ; mais que M. de Voltaire, à titre de Français, n'a pas voulu publier
» tout net, surtout en ayant dit assez déjà pour que le mot de l'énigme ne
» dût pas être difficile à deviner. Le voici selon moi :

« Le Masque de fer était sans doute un frère, et un frère aîné de
» Louis XIV (2).

» Le cardinal et la reine, pénétrés de la nécessité de cacher à Louis XIII
» la naissance d'un enfant, l'auront fait élever en secret. Ce secret en aura
» été un pour Louis XIV jusqu'à la mort de Mazarin.

» Mais ce monarque apprenant alors qu'il avait un frère, et un frère aîné,
» que sa mère ne pouvait désavouer, faisant d'ailleurs réflexion que cet enfant,
» né durant le mariage, ne pouvait être déclaré illégitime après la mort de
» Louis XIII, sans de grands inconvénients et sans causer un horrible scan-
» dale, Louis XIV aura jugé ne pouvoir user d'un moyen plus sage et plus
» juste que celui qu'il employa pour assurer sa propre tranquillité et le repos
» de l'État.

» Il me semble, poursuit notre auteur, que plus on est instruit de l'histoire
» de ces temps-là, plus on doit être frappé de la réunion de toutes les cir-
» constances qui prouvent en faveur de cette supposition. »

Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, fut, d'après le dire des historiens

---

(1) *Dictionnaire philosophique*, article ANA. Note de l'éditeur. Voltaire lui-même est l'auteur de cette note dans laquelle il donne ce secret tant cherché.

(2) Frère adultérin.... dont le père présumé était le duc de Buckingham, ambassadeur d'Angleterre, ou le cardinal Mazarin... etc., etc.?

contemporains, une des reines de France les plus dévergondées; la médisance ne l'épargna point.

Plusieurs pamphlétaires sont même allés jusqu'à écrire que Louis XIV n'était pas fils du roi, qu'il avait pour père Richelieu, Mazarin, qui fut aussi son parrain... etc.! Il est certain toutefois qu'il avait déjà des dents au jour de sa naissance officielle.

Si le Masque de fer était un frère de Louis XIV (et cela nous paraît fort probable), on ne peut guère rattacher à cette mystérieuse histoire la mission de Méry en Angleterre; car en 1692 le Masque de fer était à la Bastille, et alors on ne peut expliquer le but du voyage de notre chirurgien en Angleterre.

Mais il est possible de trouver ailleurs le mot de cette énigme.

La discrétion avec laquelle Méry a gardé le secret qui lui avait été confié prouve assurément qu'il était chargé d'intérêts particuliers d'une haute importance. Son caractère d'homme étranger aux affaires et aux intrigues politiques semble faire croire que la cour de France voulait anéantir jusqu'aux moindres traces de la mission qu'elle avait donnée au chirurgien investi de sa confiance.

Pourquoi d'ailleurs attribuer à Méry un rôle politique tout à fait étranger à son caractère et à ses études? Il était chirurgien, anatomiste, plus propre à observer qu'à discuter ou à faire des négociations.

Il est donc probable que la mission dont il s'agit ne pouvait être confiée qu'à un médecin ou à un chirurgien.

Cette hypothèse circonscrit beaucoup le champ des suppositions.

Méry est allé en Angleterre pendant les derniers mois de l'année 1692; nous pouvons du moins le supposer d'après les recherches que nous avons faites à ce sujet dans les registres de l'Académie, sur lesquels son nom ne figure pas, comme présent, pendant les mois de septembre, octobre et novembre. Or, à cette époque, la France, vaincue à la Hogue, luttait péniblement contre la ligue européenne dont Guillaume d'Orange, devenu roi d'Angleterre après avoir détrôné Jacques II, son beau-père, était l'âme et le chef. Louis XIV soutenait les droits de Jacques II, qu'il méprisait tout en le secourant. « Les » courtisans et les Parisiens étaient moins généreux et témoignaient peu de » considération à ce roi bigot, libertin et cruel. » (Henri Martin.)

En Europe, on contestait vivement la justice de la cause que défendait la France; l'opinion publique portait contre Jacques II une accusation déshonorante, sur laquelle Méry a bien pu être appelé à éclairer le roi Louis XIV.

En effet, l'un des événements qui hâtèrent la révolution de 1688, fut la naissance du prince de Galles. Jacques II n'avait pas d'héritiers, et les esprits se rassuraient à l'idée qu'après sa mort la couronne reviendrait à l'une de ses filles, qui étaient protestantes. La naissance d'un fils catholique déconcerta brusquement ces espérances, et le bruit se répandit bientôt que le prince de Galles était un enfant supposé...

Mais laissons parler un des historiens de cette révolution (M. Mazure, *Histoire de la révolution de* 1688) :

« Le 11 décembre 1687, Barillon, ambassadeur de France à Londres, écrit
» à Louis XIV :

» Le peuple de Londres ne croit pas encore cette grossesse véritable; on
» se moque dans les provinces de ceux qui débitent cette nouvelle comme
» vraie. »

» Le 8 janvier 1688. — Grande alarme ce matin sur la grossesse de la
» reine. On a eu lieu de soupçonner qu'elle n'était plus grosse... Le roi m'a
» parlé comme croyant sa femme encore grosse. *L'affaire est pourtant fort*
» *douteuse.* »

» Le 20 juin de la même année 1688, Barillon annonce à Louis XIV la
» naissance du prince de Galles :

« La reine d'Angleterre vient d'accoucher, il y a une heure, d'un prince qui
» se porte fort bien. »

« Le 21, il entre dans plus de détails et relate quelques circonstances fort
» importantes.

« Le conseil, ou du moins les principaux étaient dans la chambre quand
» elle accoucha. La reine douairière venait d'y arriver. Mme la princesse
» Anne (1) de Danemark n'y était pas; elle était aux bains. »

« On n'attendait, dit M. Mazure (t. II, p. 458), les couches de la reine qu'un
» mois après.

» Son transport subit à Saint-James, l'accouchement survenu le lendemain
» à l'heure même où les dames protestantes se trouvaient à l'office, l'absence
» de la princesse Anne, un fatal concours de circonstances qui pouvaient,
» quoique naturelles, se prêter à des conjectures odieuses, firent jeter comme
» un cri universel d'incrédulité...

» Les principaux seigneurs d'Angleterre présentèrent à Guillaume d'O-
» range (2), une requête formelle où, comme héritier présomptif de la cou-
» ronne, il était supplié de venir redresser les griefs de la nation et vérifier
» la naissance du prince de Galles.

» Les auteurs de cette requête affirment que jamais la reine ne fit paraître
» aucune des marques qui annoncent et qui suivent les progrès d'une gros-
» sesse. Jamais aucune de ses dames d'honneur ne put s'apercevoir que la na-
» ture préparait la nourriture de l'enfant qui devait naître; jamais la princesse
» Anne de Danemark ni aucune dame protestante ne fut admise à reconnaître
» que l'enfant remuait effectivement dans le sein de sa mère. Jamais enfin,
» jusqu'au dernier moment, il ne parut d'autre signe de grossesse qu'un
» ventre très-élevé, sans que le reste du corps vu de côté ou par derrière eût
» la moindre proportion avec cette déviation tout artificielle. . . . .

» Les auteurs du mémoire font remarquer ensuite qu'on a tenu constam-

---

(1) Seconde fille de Jacques II, plus tard reine d'Angleterre.

(2) Époux de Marie, fille aînée de Jacques II.

» ment cachée l'époque de l'accouchement; qu'on a envoyé la princesse Anne
» aux bains de Bath pour éviter sa présence, qui aurait contrarié tous les pro-
» jets; que le primat du royaume, témoin nécessaire, était en prison; que la
» reine est allée précipitamment coucher à Saint-James la veille de l'accou-
» chement; que les dames protestantes n'étaient pas présentes. Ils ajoutent :
» On fit toutes choses dans l'obscurité, les rideaux tirés et sous la couverture
» du lit.

» Ils font remarquer que l'enfant ne cria pas (1).

» Ils concluent en demandant que le roi et la reine soient tenus de prouver
» légalement la naissance de leur fils.

» Jacques II répondit à cette requête en convoquant les grands du royaume
» pour faire constater publiquement la naissance de son fils. (M. MAZURE, t. III,
» p. 150.)

» La princesse Anne (fille de Jacques II) s'est refusée à venir entendre les
» dépositions et à déposer elle-même. (*Ibid.*)

» Louis XIV blâma cet acte de Jacques II.

» La requête des protestants adressée au prince et à la princesse d'Orange,
» dit-il à Barillon, établit en principe que c'est au roi de prouver la légiti-
» mité du prince de Galles, et le roi d'Angleterre *vient de justifier cette pré-*
» *tention.* » (M. MAZURE, t. III, p. 154.)

En 1692, cette question était violemment discutée dans les pamphlets dont la Hollande inondait l'Europe.

Ne sommes-nous pas autorisés à penser que Louis XIV a voulu s'assurer de la vérité?... La correspondance de Barillon et les paroles que nous venons de citer prouvent que Louis XIV a eu des doutes sur la légitimité du prince de Galles.

La mission de Méry a donc pu avoir pour objet de faire une enquête secrète à ce sujet. Connu, estimé du roi lui-même, observateur habile, savant consciencieux, éclairé, il n'a pu avoir d'autre mission que celle que nous soupçonnons, car elle exigeait un chirurgien et non pas un diplomate. Le secret que Méry a si fidèlement gardé vient nous confirmer dans cette opinion.

Il semblerait même que les investigations et les témoignages de Méry n'ont pas été favorables à la légitimité du prince de Galles.

Les événements politiques des années suivantes donnent un certain degré de probabilité à cette hypothèse.

Les négociations qui aboutirent au traité de Ryswick commencent, en 1696, par l'intermédiaire de la Suède. En 1797, la paix est conclue à Ryswick, et Jacques II, qui a protesté devant le congrès en faveur des droits de son fils, les voit méconnus de la manière la plus positive par l'article IV ainsi conçu :

---

(1) Barillon écrivait, le 21 juin : « On m'a assuré qu'il n'a pas crié depuis qu'il est » venu au monde. »

Art. IV du traité de Ryswick.

« Sa Majesté (1) donne sa parole royale de n'aider, sous aucune réserve ni
» exception, d'armes, de munitions, vivres, vaisseaux, argent ou d'autre
» chose, par mer ou par terre, *personne qui que ce puisse être*, qui prétendrait
» troubler ledit roi de la Grande-Bretagne, dans la paisible possession desdits
» royaumes, pays, États, terres ou gouvernements, *sous quelque prétexte que*
» *ce soit.* »

Quant à la protestation de Jacques II, les ambassadeurs de France y répondirent par la déclaration suivante :

« *Déclaration des envoyés de France.*

» MM. les ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne ont, aujourd'hui, remis
» entre les mains de MM. les ambassadeurs médiateurs une déclaration par
» laquelle ils ont déclaré invalides et de nulle valeur toutes les *protestations,*
» conventions, promesses, lettres ou autres actes prétendus dérogatoires, soit
» en tout ou en partie, au traité conclu à Ryswick, le 30 octobre dernier. Ils
» ont désiré que cette déclaration fût insérée au protocole de la médiation, et
» il leur en a été donné le présent extrait.

» 13 décembre, 1697 (2). »

Louis XIV a donc tenu peu de compte des droits de Jacques III.

L'aurait-il fait s'il avait été convaincu de la légitimité du prince de Galles?

On objectera peut-être que le roi de France a reconnu le prince de Galles plus tard comme roi d'Angleterre.

Oui. Mais dans quelles circonstances? Louis XIV ne céda qu'aux obsessions de Mme de Maintenon et de son confesseur. Déjà ils avaient obtenu de lui les dragonnades et la révocation de l'édit de Nantes. Ils voulaient l'amener à reconnaître le prince de Galles comme roi d'Angleterre et à le replacer sur le trône pour favoriser les catholiques.

C'était un acte impolitique et un parjure; mais on espérait renverser ainsi le protestantisme ! Peu importait que le prince de Galles fût légitime ou non ; il était catholique.

Voltaire nous donne quelques détails curieux sur cette reconnaissance de Jacques III qui fut si fatale à la France.

---

(1) Louis XIV.

(2) *Actes de la paix de Ryswick.* (Tome IV, page 228.)

« Le 16 septembre 1701, dit-il, Jacques II mourut à Saint-Germain. Louis » pouvait accorder ce qui paraissait être de la bienséance et de la politique » en ne se hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, » d'Écosse et d'Irlande après avoir reconnu Guillaume par le traité de Rys- » wick. Un pur sentiment de générosité le porta à donner au fils du roi Jac- » ques II la consolation d'un honneur et d'un titre que son malheureux père » avait eu jusqu'à sa mort.

» Toutes les têtes du conseil furent d'une opinion contraire. Le duc de Beau- » villiers surtout fit voir avec une éloquence forte tous les fléaux de la guerre » qui devaient être le fruit de cette magnanimité dangereuse. Il était gouver- » neur du duc de Bourgogne et pensait comme le précepteur de ce prince, le cé- » lèbre archevêque de Cambrai... Le marquis de Torcy appuya ce que le duc » de Beauvilliers avait dit. Il représenta qu'il ne convenait pas d'irriter la na- » tion anglaise par une démarche précipitée. Louis XIV se rendit à l'avis » unanime de son conseil, et il fut résolu de ne point reconnaître le fils de » Jacques II pour roi.

» Le jour même où Jacques II mourut à Saint-Germain-en-Laye, Marie de » Modène, veuve de Jacques, vint parler à Louis XIV dans l'appartement de » Mme de Maintenon. Elle le conjura de ne point faire à son fils, à elle, à la » mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, » seul reste de tant de grandeur : on a toujours rendu à son fils les honneurs » d'un prince de Galles ; on doit donc le traiter en roi après la mort de son » père ; le roi Guillaume ne peut s'en plaindre pourvu qu'on le laisse jouir » de son usurpation. Elle fortifie ses raisons par l'intérêt de la gloire de » Louis XIV. Qu'il reconnaisse ou non le fils de Jacques II, les Anglais ne » prendront pas moins parti contre la France, et il aura seulement la douleur » d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentiments à des ménagements inutiles.

» Ces représentations furent vivement appuyées par Mme de Maintenon.....(1). » Le roi revint sur son sentiment... Enfin Jacques III fut reconnu le même jour » qu'il avait été arrêté qu'on ne le reconnaîtrait point.

» Le marquis de Torcy a souvent fait l'aveu de cette anecdote singulière. » Il ne l'a point insérée dans ses Mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, » disait-il, qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eus- » sent fait changer une résolution prise dans son conseil. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.)

Pour résumer cette discussion, rappelons en quelques mots les trois hypothèses que l'on a faites sur les motifs du voyage secret de Méry en Angleterre.

1° Celle qui le rattache au Masque de fer. Elle n'est pas admissible, puisque ce personnage était en 1692 à la Bastille.

2° Nous repoussons également l'hypothèse qui ferait de Méry un agent, un intermédiaire entre Jacques et ses partisans. Le roi détrôné avait des intelli-

---

(1) Qui se jeta à genoux aux pieds du roi, pour obtenir de lui cette grâce. (*Mémoires de* SAINT-SIMON.)

gences suivies avec les mécontents et les hommes de son parti. Du reste, Méry n'était pas apte à remplir le rôle de conspirateur ou de négociateur. Son caractère rend inadmissible une telle supposition (1).

3° Il reste donc la troisième hypothèse, celle que nous avons adoptée, qui était d'éclairer Louis XIV sur les circonstances de la naissance du prince de Galles ; elle ne convient qu'à un observateur et à un médecin. Elle s'accorde, du reste, avec les événements, et ainsi s'explique la fidélité avec laquelle Méry a toujours gardé le secret de sa mission.

DOCUMENTS DIVERS RELATIFS A J. MÉRY.

Extrait du registre des actes de baptême de l'ancienne paroisse de Saint-Christophe de Vatan.

Le 10 janvier 1645 a été baptisé Jean, fils de maître Jean Méry, chirurgien, et de Jeanne Moret, ses père et mère. Le parrain a été maître Jean Renaudat, prêtre, chanoine semi-prébendé à Vatan ; la marraine a été demoiselle Louise de Miray, tous de cette ville.

Signé au registre : J. Renaudat, Louise de Miray et Dohin.

Le 17 du mois de novembre 1646 a été baptisée Jeanne, fille de Jean Méry et de Jeanne Moret.

Le sixième jour du mois de mars 1652 a été baptisée Gabrielle, fille de Jean Méry et de Jeanne Moret.

Extrait du registre des actes de mariage de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois de Paris.

Avril, mil six cent quatre-vingt-neuf, du lundi dix-huitième, sieur Jean Méry, aagé de quarante ans, chirurgien de la feüe reine et anatomiste de l'Academye royalle des sciences, fils de deffuncts Jean Méry, vivant chirurgien, et de Jeanne Moret, de la paroisse Saint-Sulpice, d'une part, et damoiselle Catherine Geneviesve Carrère, aagée de vingt deux ans, fille du sieur François Carrère, chirurgien de Madame, et de Geneviesve Leviste, vis à vis le palais royal, de cette paroisse, d'autre part, fiancés et mariés tout ensemble par per-

(1) « Beaucoup de personnages éminents, parmi les whigs et les tories, entre autres le comte de Marlborough (Churchill), s'étaient mis en correspondance secrète avec le royal exilé de Saint-Germain. Jacques avait des intelligences dans la flotte anglaise qu'il avait longtemps commandée avant de régner. » (HENRI MARTIN, tome XIV.)

mission de monseigneur l'archevesque de Paris et dispense d'un ban en datte du treisiesme des présents mois et an, en présence de maître Estienne Méry, prêtre, bachelier en théologie et chanoine de l'église de Vatan, diocèse de Bourges, frère du marié, de maître Estienne Jagault, greffier de la chambre des assurances, demeurant rue Quincampoix, paroisse Saint-Médéric, de maître Abraham Garnier, prêtre, sacristain de cette église, amys dudict marié, desdicts François Carrère et Geneviesve Le Viste, père et mère de la mariée, de maître Pierre Ferret, conseiller du roy, nottaire au Chastellet, demeurant rue Saint-Honoré, du sieur Pierre Frapin, marchand apoticaire, demeurant rue Saint-Thomas-du-Louvre, amys de ladite mariée et d'autres.

Signé : Méry, C.-G. Carrère, Carrère, Méry, chanoine, Geneviesve Le Viste, Jagault, Ferret, Frapin, F. Carrère, A. Garnier.

Extrait du registre des actes de décès de la paroisse de Saint-Christophe, à Paris.

Le quatrième novembre mil sept cent vingt-deux, Jean Méry, de l'Académie royale des sciences, chirurgien de la feüe reine, juré de Saint-Cosme et maître chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, âgé de soixante-dix-sept ans environ, décédé le troisième dudit mois, a été enterré dans cette église par nous sous-signé, prêtre, docteur de Sorbonne et curé de cette paroisse, en présence de messire Jean-Etienne Méry, prêtre, vicaire de cette paroisse et fils du deffunt, et de François et Antoine-Augustin Méry, aussy fils du deffunt de cette paroisse, et de Jean-François Carrère, premier chirurgien de Son Altesse Roialle Madame, beau-frère du deffunt, demeurant place du Palais-Royal, paroisse Saint-Germain-de-l'Auxerrois, et de Gille Carrère, maître perruquier, demeurant rue Coquillière, paroisse Saint-Eustache, lesquels ont signé avec nous :

J.-E. Méry, Fr. Méry, Ant.-Aug. Méry, J.-F. Carrère, G. Carrère, de Chantelou, Grangé, Levesque.

Extrait des registres des délibérations du bureau de l'Hôtel-Dieu de Paris, Du samedi 9 janvier 1700.

Les sieurs médecins ordinaires et le sieur Petit, maître chirurgien de l'Hôtel-Dieu, avec les sieurs Bessières et Tribouleau, anciens maîtres chirurgiens consultans, s'étant trouvés au bureau, suivant l'avertissement qui leur avait été fait, pour donner leur avis sur le choix d'un maître chirurgien pour l'Hostel-Dieu et successeur dudit sieur Petit, et servir dès à présent conjointement avec luy ; faire des leçons aux compagnons chirurgiens de la maison et leur donner les instructions nécessaires pour la théorie et la pratique, afin d'assurer le pansement des malades et procurer de l'utilité au public, à mesure que ces

compagnons sortiront pour faire leur établissement. Il a été proposé plusieurs sujets, entre lesquels le sieur Mehery, maître chirurgien à Paris et professeur en anatomie, et le sieur Antoine, maître chirurgien en la ville de Mery-sur-Seyne, ont été estimés les plus capables de remplir la place dont il s'agit, et qu'ils en savent les fonctions, parce qu'ils ont été ci-devant compagnons à l'Hôtel-Dieu, sur quoy lesdits sieurs médecins et chirurgiens ont dit leurs avis...

Le tout ayant été mis en délibération, la compagnie a reçu le sieur Mehery, pour maîstre chirurgien de l'Hôtel-Dieu et successeur du sieur Petit, et Monseigneur le premier président a esté supplié de le mander pour luy faire agréer et d'en régler les gages et conditions.

Extrait des registres des délibérations du bureau de l'Hôtel-Dieu de Paris, du vendredi 16 novembre 1722.

Le sieur Méry, maîstre chirurgien de l'Hostel-Dieu, étant décédé le trois du présent mois, la compagnie a arresté que le sieur Thibault, qui lui a succédé en la place de maître chirurgien, sera payé par messieurs les receveurs généraux de l'Hostel-Dieu (2,000 livres pour la nourriture et le logement).

Quittance revêtue de la signature autographe de Méry (1).

Jean Mery, chirurgien de la feüe Reyne, confesse avoir reçu de M... la somme de cent livres, pour les arrérages échus depuis le premier janvier dernier, jusqu'à ce jourd'hui, à cause de huit cents livres de rentes constituées sur les aydes et gabelles le vingt-six septembre 16c quatre-vingt-dix-sept, dont quittance. Fait et passé à Paris en ces études, l'an mil six cents quatre-vingt-dix-huit, le quinze février et a signé :

MARCHAND. MERY. DE CAMBON.

Il existe dans les archives du département de l'Indre, à Châteauroux, un acte de partage, en date du 10 mai 1712, ou tirage au sort des lots des biens dépendant de la succession d'Etienne Méry, chanoine en l'église de Vatan.

Dans cet acte, Jean Méry renonce à ses droits à la succession de son frère, en faveur de ses cohéritiers.

— La bibliothèque française du P. Lelong fait mention d'un Méry qui a publié en 1740 plusieurs opuscules sur le Berry.

---

(1) C'est le seul autographe de Méry que nous ayons pu nous procurer. Il fait partie de la collection de M. le docteur E.-A. Duchesne.

BIBLIOGRAPHIE.

Biographes de J. Méry.

FONTENELLE. — *Éloges des académiciens.* — *Éloge de Méry.*

NICÉRON. — *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.* Paris, 1727, in-12, tome IX.

PORTAL. — *Histoire de l'anatomie.* Paris, in-8°, tome IV.

QUESNAY. — *Histoire du progrès de la chirurgie en France.*

DALPHONSE. — *Statistique de l'Indre.*

M. DESCHAPELLES. — *Esquisses historiques de l'Indre.*

ELOY. — *Dictionnaire historique de la médecine,* Mons, 1778; in-4°.

Biographie MICHAUD. Article *Méry.*

Biographie DIDOT. Article *Méry.*

BAYLE. — *Biographie médicale.* Article *Méry.*

DEZEIMERIS. — *Dictionnaire historique de la médecine,* article *Méry.*

Sur les travaux de Méry.

HALLER. — *Elementa physiologiæ.*

MORGAGNI. — *Adversaria anatomica.*

PORTAL. — *Histoire de l'anatomie,* tome IV.

MONRO. — *Anatomie comparée.*

DUVERNEY. — *Œuvres anatomiques.*

ITARD. — *Traité des maladies de l'oreille.* Paris, 1821, tome Ier.

Sur les Glandes de Méry.

Journal des Savants. Juin 1684.

Transactions philosophiques. 1699.

COWPER. — *Acta eruditorum.* Lipsiæ, 1700 et 1702.

COWPER. (Guil.)— *Glandularum quarumdam nuper delectarum earum ductuum excretoriorum descriptio cum figuris.* Londres, 1702, in-4°.

HALLER. — *Elementa physiologiæ corporis humani.*

PORTAL. — *Histoire de l'anatomie.*

SABATIER. — *Traité d'anatomie.*

Nysten. — *Dictionnaire de médecine*, article *Glande*.

M. Gübler. — *Des Glandes de Méry*, Thèses de Paris, 1849.

M. Jarjavay. — *Recherches anatomiques sur l'urètre de l'homme*. Paris, 1856.

MM. Velpeau et Béraud. — *Manuel d'anatomie chirurgicale*. 2e édition. Paris, 1862.

Méry a publié :

Une *Description de l'oreille de l'homme*, dans l'ouvrage de Lami intitulé : *l'Ame sensitive*. Paris, 1681, in-12. (Voir la deuxième édition.)

Nouvelle manière de tailler dans les deux sexes et nouveau système de la circulation du sang dans le fœtus humain. Paris, 1700, in-12.

Problèmes de physique. Paris, 1711, in-4°.

Divers Mémoires dans ceux de l'Académie des sciences depuis 1684 *jusqu'à* 1722.

Nota. — Nous aurions désiré réunir dans cette notice tous les documents relatifs à Méry ; mais nos recherches n'ont pas eu autant de succès que nous en espérions.

Voici, entre autres, l'extrait d'une lettre qu'a bien voulu nous adresser M. le directeur général des Archives de l'Empire :

« On a compulsé avec soin, particulièrement dans les papiers provenant des » anciennes archives de la couronne, toutes les séries de documents où l'on » pouvait avoir chance de trouver quelques pièces relatives à Jean Méry. — » Ces recherches, qui ont été fort longues, viennent seulement d'être termi- » nées (15 septembre 1864), et je regrette d'avoir à vous annoncer qu'elles » n'ont pu mettre sur la trace d'aucune pièce et d'aucun renseignement ayant » trait à ce personnage. »

On n'a rien trouvé dans les archives à Bourges.

PARIS. — IMPRIMERIE CENTRALE DE NAPOLÉON CHAIX ET Ce, RUE BERGÈRE, 20. — 10326.





OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

QUI SE TROUVENT

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE :

Mémoire sur divers insectes nuisibles à l'agriculture, et plus particulièrement au froment, au seigle, à l'orge, et au trèfle; ouvrage qui a obtenu la *grande médaille d'or* de la Société impériale et centrale d'agriculture de France.

Sur l'alucite ou teigne des blés et sur les moyens de la détruire. — Paris. 1860.

Études médicales, scientifiques et statistiques sur les principales sources d'eaux minérales de France, d'Angleterre et d'Allemagne. — 1 vol. in-12. Paris. 1855.

De l'acide carbonique, de ses propriétés physiques, chimiques et physiologiques; de ses applications thérapeutiques comme anesthésique, désinfectant, cicatrisant, résolutif, etc. — 1 vol. in-12 de 560 pages. Paris. 1864.

Du raisin considéré comme médicament; études sur la médication par les raisins, connue sous le nom de Cure aux raisins.



POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

De l'alimentation rationnelle comme moyen de guérir et de prévenir les maladies.

PARIS. IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER DE NAPOLÉON CHAIX ET Ce, RUE BERGÈRE, 20. — 10328